

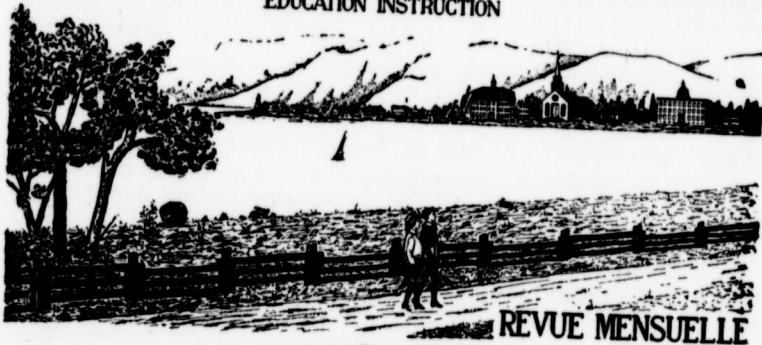


MGR DUPANLOUP, ÉVÊQUE D'ORLÉANS (1802-1878)

Éducateur célèbre, membre de l'Académie française, auteur de plusieurs ouvrages remarquables sur l'éducation: de *l'Éducation*, 1850-1862; de *la haute Éducation intellectuelle*, 1855-66; *la Femme studieuse*, 1869; *Lettres sur l'éducation des filles*, 1879. Ses *Oeuvres oratoires* sont aussi de première valeur. Un monument funéraire, œuvre de Chapu, a été inauguré en 1888, en mémoire de l'évêque d'Orléans, dans la cathédrale de cette ville.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION



REVUE MENSUELLE

PÉDAGOGIE

PRÉSERVONS L'ENFANCE

De tous les devoirs qui incombent aux éducateurs de la jeunesse, en est-il un plus noble que celui de protéger les enfants contre tous les dangers qui les menacent : dangers moraux ou physiques.

Quelle est belle l'âme de l'enfant bien élevé par des parents vraiment chrétiens ! Que cette âme est digne de respect et de soin !

Qu'il est beau l'enfant en parfaite santé, dont la joyeuse exubérance de vie jette une note de gaieté et d'espoir dans la famille et à l'école. Ce trésor de la santé, gage d'un avenir heureux et utile, mérite aussi une protection de tous les instants.

Pour mieux préserver les jeunes âmes qui nous sont confiées, gagnons-les d'abord par une bonté vraiment paternelle. Aimons-les comme si elles étaient celles de nos enfants ; respectons-les, puisque nous leur consacrons notre vie.

L'enfant est non seulement la joie du présent, mais il est surtout la joie de l'avenir. "L'enfant, c'est l'espérance, l'espérance du ciel même ; car c'est l'héritier des palmes éternelles, l'objet des complaisances de Dieu, le frère et l'ami des anges !

"C'est l'espérance de la terre, dont il est déjà la richesse et le trésor, dont il sera un jour la force et la gloire. C'est l'espérance de la patrie et de l'humanité toute entière, qui se renouvellent et se réjouissent en lui. C'est ici-bas, surtout, l'espérance de la famille dont il fait déjà la joie et les délices, dont il sera un jour la couronne et l'honneur."(1)

(1) Monseigneur Dupanloup, *L'Enfant*.

Représentant et délégué du père de famille, l'instituteur en a donc tous les devoirs vis-à-vis de l'enfant. Et parmi ces devoirs, aucun n'importe plus que celui de préserver l'âme des enfants de toute souillure, même la plus légère, et leur corps de toute atteinte à la santé physique. Mais c'est la sauvegarde de l'âme qui importe le plus. Pour nous en convaincre, relisons cette page admirable de Mgr Dupanloup sur l'enfant :

“L'enfant! c'est une aimable créature, dont la candeur, la simplicité naïve, la docilité confiante, gagnent l'affection et font naître les plus heureux présages: c'est la bénédiction de Dieu et le dépôt du ciel, une âme innocente dont les passions n'ont pas encore troublé le paisible sommeil, dont la droiture n'a pas encore été altérée par les enchantements du mensonge et les illusions du monde.

“L'enfant! c'est un cœur simple et pur, à qui la religion peut se présenter avec confiance, qui n'a pas encore d'intérêts secrets à défendre contre elle, et qui se laisse volontiers attendrir par sa voix maternelle.

“C'est ce premier âge de la vie, si doux à voir, si aimable à cultiver, le plus souvent si aimable à instruire, si facile à former aux devoirs les plus saints, et toujours si intéressant à étudier de près! Ah! je comprends que l'enfance ait été si chère au Dieu de l'Évangile! Tout respire en elle l'innocence et la grâce! Il y a dans ce premier âge quelque chose qui vient plus récemment du ciel, qui appelait toutes les bénédictions de cette main divine, et qui nous représente ici-bas les attraits les plus doux de la candeur et de la vertu.”(1)

C'est ce précieux trésor qui nous est confié à nous, éducateurs de l'enfance. Combien il est précieux, mais aussi combien il est périssable! Le mauvais exemple des camarades, et aussi hélas! le criminel exemple de la perversion morale ou du scandale peuvent flétrir à jamais la plus belle âme.

Le maître doit donc veiller avec une vigilance de tous les instants sur la conduite de chacun de ses élèves et se surveiller lui-même afin que jamais il ne soit l'ombre d'un objet de scandale vis-à-vis des enfants qui lui sont confiés.(2)

Il doit donc aussi, avec réserve et prudence, mettre les enfants en garde contre les gravures inconvenantes et les mauvaises lectures; il doit surtout, là où il y a danger, inspirer une très grande répugnance pour les théâtres de “vues animées”, foyers de corruption intellectuelle et morale et aussi endroits malsains au point de vue de l'hygiène et particulièrement de la vue et du système nerveux.(3)

(1) Monseigneur Dupanloup, *L'Enfant*, chapitre premier

(2) Le choix des domestiques préposées au chauffage, balayage, etc., doit être fait avec circonspection. Ne jamais permettre aux enfants d'arriver trop tôt le matin; hormis qu'les maitres ou les maitresse se chargent de la surveillance.

(3) Combattre aussi avec tact et persévérance l'usage funeste de la cigarette.

Le maître soucieux de la préservation morale et physique de l'enfance, fait une œuvre religieuse et nationale de premier ordre, puisqu'il conserve dans toutes sa force et sa pureté la source même de la race et la réserve morale si chère à l'Église de Jésus-Christ: l'enfance et la jeunesse.

Dimanche des Rameaux, 1er avril 1917.

C.-J. MAGNAN.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DIRECTION DU DESSIN

Quelques sujets à travailler particulièrement, en vue des examens de juin prochain

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Perspective (d'après nature et de mémoire): Portes et fenêtres entr'ouvertes—Seaux—Grosses boîtes cylindriques ou cubiques (vides de chapeaux, de fromage, de beurre, de vêtements, etc.)—Quarts ou barils (vides de pommes, de farine, de clous, etc.)—Petites boîtes (vides de conserves, de tabac, de cigares, etc.)—Pots de fleurs—Paniers à anse—Paravents—Livres superposés, ou debout, ou entr'ouverts—Légumes et fruits, isolés ou groupés.—Chaises—Parapluies ouverts.—Murs de la classe, garnis—Paire de lunettes sur un livre.—Traîneaux ou traînes—Bibliothèque dont les rayons sont partiellement garnis de livres—Bouteilles et verres—Cruche en grès, à anse—Porte-manteaux ("suit-cases" et "satchels") entr'ouverts.—Peupliers—Sapins—Vêtements pendus—Nœuds de rubans—Drapeaux flottants—Portières et rideaux.—(Surtout, pas de copies de gravures).

Dessins libres, (de mémoire): Enfant se rendant à l'école, ou balayant, ou dessinant, ou priant, ou berçant bébé, ou jouant avec chien ou chat—Papa fumant, ou pêchant, ou chassant—Maman cousant, ou tricotant—Soldat montant la garde—(Ne pas s'attarder à la portraiture, mais s'efforcer d'exprimer l'action par les attitudes.)

BREVET MODÈLE

Perspective et Dessins libres: comme pour le brevet élémentaire.

Croquis géométraux (d'après nature et de mémoire): Cruche en grès, à anse—Armoire—Pot à eau dans sa cuvette—Pot à fleurs—Plumier—théière—Plan horizontal de la classe ou d'un étage. (Toujours tracer la "ligne de terre" et les lignes de "rappel").

BREVET ACADÉMIQUE

Perspective, Dessins libres et Croquis géométraux: comme pour le brevet modèle.

Arrangements décoratifs (d'imagination): Coussins, Abat-jour—Bordures et frises—Rosaces—Tapis d'escalier—Petites carpettes "rugs"—En-têtes et fins de chapitres—Lettres ornées—Encadrements—Jeux de fond pour pré-larts, papier tenture, etc. (Voir *L'Enseignement Primaire* de mars 1917, page 391).

CHS-A. LEFÈVRE,

Directeur de l'Enseignement du Dessin.

Le jardin à l'École et le jardin à la maison

Je suis fortement convaincu que le jardin scolaire à l'école et celui établi à domicile sont intimement liés l'un à l'autre par l'enseignement élémentaire agricole qui se donne dans les écoles primaires. D'après les résultats obtenus dans notre province, je puis affirmer que le jardin scolaire doit concentrer d'abord tous nos efforts pour que le jardin à domicile soit la conséquence logique d'un bon enseignement agricole à l'école. Le jardin à domicile est le complément du jardin scolaire; c'est le résultat fructueux des efforts constants de l'instituteur, qui ont pour but, en matière d'agriculture, de faire aimer et apprécier le travail du sol aux élèves, et, en plus, de les initier aux premiers travaux de l'agriculture par l'horticulture à l'école.

Ayant assisté, en juillet dernier, à la convention de l'Association des jardins scolaires d'Amérique (*School Garden Association of America*), j'ai pu me rendre compte que les autorités pédagogiques américaines et les spécialistes en matière d'éducation agricole sont en faveur des jardins à l'école et à domicile. On a conclu que les deux modes étaient nécessaires: "Le jardin à l'école est le laboratoire, et le jardin à domicile le champ pratique."

Donc, le jardin scolaire est le laboratoire où les élèves apprennent les notions pratiques de l'horticulture et le jardin à domicile est le champ d'expériences où ils peuvent eux-mêmes se servir des connaissances acquises au jardin de l'école. Nous constatons, cependant, que l'organisation et la visite des jardins à domicile offrent de réelles difficultés et demandent beaucoup de travail et d'organisation. C'est pourquoi, en raison de bien des circonstances, nous nous efforçons ici d'encourager les jardins à domicile, là où l'on organise des expositions scolaires à l'automne.

Il y a actuellement dans la province 17,886 élèves qui ont des jardins à l'école; 8,725 qui ont des jardins à l'école et à domicile; 1,322 qui cultivent seulement un jardin à domicile.

Monsieur V.-E. Kilpatrick, de New-York, président de l'Association des jardins scolaires d'Amérique, nous assure que "il est nécessaire d'avoir un jardin à l'école, quelque petit qu'il soit, si l'on veut faire comprendre à la population les avantages du jardinage à domicile. L'enfant fait chez lui ce qu'il apprend à idéaliser à l'école. Il ne verra toute l'utilité du jardinage que lorsque son instituteur la lui aura démontrée par l'exemple."

En résumé, nous recommandons au personnel enseignant le jardin à l'école d'abord, puis ensuite, si la chose est possible, le jardin à domicile. Le service de l'horticulture de la province met à la disposition du personnel enseignant de certains comtés, 16 inspecteurs qui, cette année, pourront faire la visite d'un grand nombre de jardins d'élèves, établis à domicile.

JEAN-CHARLES MAGNAN,
Surintendant des Jardins scolaires.

HYGIENE

LA CIGARETTE

Cette petite chose qui a l'air de rien—la cigarette—est la cause et la conséquence d'une foule de vices.

Nous assistions récemment à une séance de la "Cour Juvenile de Montréal", et nous avons constaté, là, que sept sur dix des jeunes délinquants traduits devant des tribunaux ont volé pour acheter des cigarettes et aller aux vues animées. Il y aurait une intéressante et instructive étude de déduction à tirer de ce fait. Pour le moment nous ne pouvons que déplorer amèrement cet état de choses qui s'aggrave d'une alarmante façon.

La maladie de la cigarette sévit surtout à la ville, mais nous connaissons, à la campagne, une foule de petites boutiques où l'on offre aujourd'hui la détestable marchandise.

C'est contre l'envahissement de cette peste que nous élevons la voix aujourd'hui.

Nous prions tous ceux à qui incombe la responsabilité de l'éducation de l'enfant de diriger leurs plus énergiques efforts vers ce danger et de le conjurer à tout prix. Le curé de la paroisse, le maire, le médecin et, surtout, l'instituteur doivent s'unir pour faire observer la loi qui défend la vente de la cigarette aux enfants. Nous croyons que c'est le meilleur moyen de sauver la situation.

Dans un prochain article nous parlerons du moral du petit fumeur.

J.-G. PARADIS, MD.

Le devoir professionnel

Notre devoir professionnel exige que nous travaillions sans cesse à l'acquisition des connaissances dont nous devons enseigner les éléments à nos élèves. En agissant ainsi, nous développerons notre propre culture intellectuelle et nous ferons fructifier les talents dont la Providence nous a fait les dépositaires pour nous en demander compte un jour.

(LES ÉTUDES, des Frères de l'Instruction Chrét.)

Enseignement de la Géographie (1)

QUELQUES CONSEILS

Détails et nomenclatures.—Le peu d'heures dont on dispose pour l'enseignement de la géographie, et bien plus encore le souci de donner aux élèves des impressions vives et des idées nettes, font au maître une obligation de se borner, dans ses leçons, aux détails caractéristiques et aux nomenclatures utiles. Les nomenclatures sont indispensables; il faut les expliquer, les faire apprendre, y insister; mais on rejette celles qui ne font appel qu'à la mémoire, comme les listes trop longues de villes ou d'accidents géographiques. On a soin de toujours localiser sur la carte ce dont on parle, et de l'expliquer lorsque cela est possible; enfin d'envoyer les élèves à la carte muette pour les interrogations.

Lecture des cartes.—L'un des premiers exercices de l'enseignement géographique est la lecture des cartes. En proportionnant les explications aux connaissances des élèves, on leur apprend à chercher et à distinguer, sur les cartes, les renseignements qu'elles fournissent. Ce qui importe, ce n'est pas qu'ils retiennent de mémoire les noms de tous les accidents géographiques, mais qu'ils se fassent une idée de plus en plus exacte d'une région, par l'étude de la carte qui la représente. Voici comment on procède avec les plus jeunes élèves:

Sur un relief ou un tableau panoramique figurant les principaux accidents géographiques, on montre un cap, un golfe, une île, une chaîne de montagnes, et l'on donne, à ce propos, quelques explications. Aussitôt après, on en trace au tableau noir la représentation géographique, telle que des cartes la figurent; on la fait retrouver sur la carte murale, et l'on termine en faisant lire, sur le manuel, la définition préalablement expliquée. Il va sans dire que, pour les cours préparatoire et élémentaire, la leçon ne comprendra que l'étude d'un ou deux de ces accidents, ainsi expliqués par la méthode intuitive.

(1) Voir *L'enseignement Primaire* d'avril 1917

Pour les interrogations et les récapitulations, on se sert de cartes muettes et non de cartes parlantes sur lesquelles les enfants n'auraient qu'à lire.

Les élèves du cours supérieur seront initiés à la lecture des cartes topographiques et des plans, par l'étude successive des diverses représentations conventionnelles dont on y fait usage.

Union de la géographie et de l'histoire.—La géographie et l'histoire se prêtent, dans l'enseignement, un secours réciproque. La géographie aide à comprendre le caractère général des peuples; la nature de leurs occupations, soit agricoles, soit industrielles ou commerciales; leurs relations extérieures les plus ordinaires, surtout avant les moyens de transport modernes; la marche générale des grandes invasions, et nombre d'autres faits historiques. D'autre part, les allusions aux événements de l'histoire rendent l'enseignement géographique plus fructueux et plus intéressant.

Sans transformer en leçon d'histoire une leçon de géographie, et réciproquement, le maître utilise les notions qui complètent, l'un par l'autre, ces deux enseignements.

EDMOND GABRIEL

La vie à l'école

Le "*Colon*", dans son premier numéro, a publié en marge de mon rapport au Surintendant de l'Instruction publique, un article dont je crois de mon devoir de relever certains paragraphes qui peuvent être de nature à fausser l'esprit d'une partie de notre population.

Dans son ensemble, du reste, cet article est très sympathique à l'œuvre de l'instruction dans ce comté, et je ne me permets ces quelques observations qu'en vue de promouvoir une cause si chère à tous.

Ce paragraphe a trait aux constructions de maisons d'écoles qui sont, en vue de leur objet, moins matérielles qu'on le pense tout d'abord.

On semble poser en principe que l'école ne devrait pas être plus spacieuse, plus attrayante que ne le sont généralement la plupart des constructions rurales; et on semble croire que les primes du gouvernement ne sont qu'une invite aux constructions dispendieuses. Rien de tel.

Je comprends qu'on a voulu mettre les parents en garde contre le luxe, ce qui n'est pas de mauvaises intentions, mais comme je ne connais pas de municipalités, à une exception près, qui méritent de reproche sous ce rapport, je crois convenable d'établir ce que le département de l'Instruction publique, le gouvernement si l'on veut, exige des municipalités dans la construction des écoles.

C'est très simple.

Il exige trois choses: 1° de l'air, environ 150 pieds cubes par élève; 2° de la lumière, la surface vitrée doit représenter le 1-6 de la surface du plancher; 3° de la chaleur. Un point, c'est tout. Il prépare le plan qu

rencontre ces exigences hygiéniques. C'est le carré d'une maison ordinaire avec deux grandes divisions : la salle de classe et le logement pour l'institutrice. A ce carré, on ajoute les dépendances : un hangar et les cabinets d'aisance.

Non, il n'y a pas de luxe dans la construction de nos écoles. L'intervention du gouvernement se borne à donner une direction qui n'est pas malheureusement toujours suivie, surtout en ce qui concerne la qualité des matériaux. Que d'écoles froides, mal construites, mal aérées ! Le gouvernement peut-il intervenir directement ? son action n'est pas toujours bien comprise. On pardonne, puis ne péchez plus.

Je dois dire aussi que les primes qui sont distribuées sur la recommandation de l'Inspecteur ne sont pas données exclusivement pour la construction des maisons d'écoles, mais aux municipalités les plus méritantes, l'enseignement compris. J'ajouterai même qu'aucun statut ne pourvoit à la construction des maisons d'écoles. Quand une municipalité désire toucher une subvention pour construction d'une école, elle est obligée de la demander au Secrétaire de la province, qui a bien traité notre comté sous ce rapport depuis quelques années.

Quant à l'embellissement de la maison et du terrain de l'école, il ne peut y avoir qu'une seule voix, et celle du *Colon* la première, pour reconnaître tout l'influence des premières impressions du jeune enfant.

Les éducateurs comprennent que l'enfant doit se développer dans des conditions qui élèvent son âme vers le beau et vers le bien, dans des conditions qui lui assurent, en autant que les circonstances le permettent, la meilleure formation morale, physique et intellectuelle qu'il soit possible de donner. Nous devons avoir à cœur que la génération qui pousse soit plus éduquée, plus instruite que la génération qui s'éteint. Tout demande que l'école soit rendue agréable et que les institutrices ou les instituteurs soient qualifiés pour leur œuvre éducatrice. L'école est la base de tout progrès ; c'est une serre où le tout jeune enfant reçoit la vigueur intellectuelle qui lui permettra de mieux se développer soit dans ses études, soit dans sa carrière.

C'est pourquoi nous devons nous efforcer d'obtenir des parents, après le choix du personnel enseignant, que l'école soit spacieuse, propre, bien éclairée et bien ventilée ; que le terrain soit enjolivé d'arbres et de fleurs mêmes et surtout de l'indispensable petit jardin potager. Avec de telles écoles pleines de vie et pleines de charme, nous compterions bientôt une génération nouvelle supérieure. Les enfants dans ces écoles acquerront tout d'abord le respect d'eux-mêmes ; ils prendront des habitudes d'ordre, de propreté, de bon ton qu'ils conserveront toute leur vie ; ils se formeront un idéal plus élevé, moins rustique qu'à la chaumière. Et c'est ainsi qu'un peuple se transforme, s'élève dans la voie du progrès, que la classe rurale surtout s'embellit, s'épure, grâce à l'influence de la petite école.

Oui, la petite école, entourons-la de notre respect, de notre sollicitude et sachons admirer l'œuvre et le dévouement de l'institutrice!

Je compte sur la bienveillance de *L'Enseignement Primaire* pour répandre ces idées, que je crois bonnes.

J.-EDOUARD BOILY,

Inspecteur d'écoles.

MÉTHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Après avoir présenté l'image à l'observation des élèves pendant quelques instants, le maître engagera avec eux une conversation, dans laquelle il les aidera à perfectionner cette observation et s'assurera qu'ils sont en état de rédiger quelques lignes sur le sujet.

Maître.—Mes enfants, voici une image que je vous prie de bien regarder en pensant à ce que vous voyez. Quand vous aurez pensé quelques instants, nous causerons un peu de ce que cette image nous dit.

(Les élèves considèrent l'image et l'observent en silence.)

Voyons maintenant, Jules, pourriez-vous nous dire quelques mots du lieu où se passe la scène ?

Jules.—Monsieur, c'est à la campagne, sur le grand chemin.

Maître.—Voyez-vous bien des champs, des arbres, des maisons ?

Jules.—Non, Monsieur; on voit seulement dans le lointain le clocher du village, puis au coin d'une clôture, quelques arbustes et un pilier de pierre avec une niche qui le surmonte.

Maître.—Dans quelle saison croyez-vous que se passe la scène ?

Jules.—Ce doit être au printemps ou au commencement de l'été, car il y a des feuilles et des fleurs.

Maître.—Bien, mon Jules. Maintenant, Gustave, dites-nous donc, à votre tour, pourquoi cette niche sur un pilier en pierre.

Gustave.—Monsieur, je pense que dans la niche est une image ou une statue de la Sainte Vierge.

Maître.—Est-ce qu'on voit pareille chose sur nos chemins ?

Gustave.—Quelquefois, monsieur, mais pas souvent. On voit plutôt une grande croix de bois, dans la plupart de nos chemins.

Maître.—Alors la scène se passe-t-elle au Canada ?

Gustave.—Je ne crois pas, Monsieur. C'est peut être en France ou dans un autre pays d'Europe.

Maître.—Vous avez raison ; on voit beaucoup de ces images de la Sainte Vierge en France et encore plus en Italie. André pourrait-il nous dire pourquoi on met ainsi sur les chemins, ces images de la *Madone* ?

André.—Je pense que c'est pour rappeler la Sainte Vierge à ceux qui passent et les inviter à la saluer en passant.

Maître.—Oui, c'est la vraie raison. Cette coutume pieuse est comme celle qui nous fait saluer la *croix* que nous rencontrons souvent en voyageant sur nos chemins. A présent, voyez-vous quelque personne dans l'image ?

André.—Oui, monsieur, il y a une petite fille.

Maître.—Que fait-elle ?

André.—Elle est montée sur le marchepied de pierre qui est au bas du pilier, et elle met un bouquet de fleurs et d'herbes des champs à la niche.

Maître.—Pensez-vous qu'elle est venue là exprès ?

André.—Je ne crois pas, Monsieur ; je pense plutôt qu'elle s'est arrêtée en passant devant l'image qui se trouvait sur son chemin.

Maître.—Qu'est-ce qui vous fait croire qu'elle s'arrête en passant et qu'elle n'est pas venue exprès à la niche qui renferme l'image ?

André.—Monsieur, elle a un panier au bras et paraît faire une commission.

Maître.—Croyez-vous, Jules, qu'elle avait emporté un bouquet en partant pour faire la commission ?

Jules.—Non, Monsieur ; mais comme elle devait passer devant l'image de la Sainte Vierge, elle a cueilli le long du chemin, des fleurs et des herbes des champs dont elle a fait un bouquet pour l'offrir à la Sainte Vierge.

Maître.—Très bien ! C'est la même raison qui nous fait déposer des fleurs sur les autels de nos églises, et au pied des statues de Marie, surtout au mois de mai, qu'on appelle le mois de Marie. Dites-nous donc, Gustave, si nous avons bien des fleurs, au Canada, pendant le mois de mai.

Gustave.—Non, monsieur, mais l'usage du mois de Marie a commencé dans des pays où les fleurs viennent de bonne heure, parceque l'hiver est moins long.

Maître.—Et dans quels pays ?

Gustave.—En France, en Italie, en Espagne.

Maître.—Parfait ! Dans ces pays où le mois de mai est "le plus beau" comme le dit un cantique bien connu, on fait souvent des processions en l'honneur de Marie et l'on va chanter ses louanges et la prier devant ses images.

Dites-nous donc, André, la pensée principale de l'artiste en faisant ce tableau.

André.—Il a voulu nous montrer un acte de piété de la petite fille envers la Sainte Vierge. Cette petite fille offre son bouquet à Marie, comme on offre un bouquet à une personne chère, le jour de sa fête.

Maître.—C'est bien cela. Il ne vous serait pas difficile, maintenant, mes enfants, de raconter par écrit que vous avez vu une belle gravure, en

disant ce qu'elle représente et les pensées qu'elle a fait naître en vous au cours de notre conversation. Prenez par écrit le canevas que je vais vous dieter; il vous aidera à bien faire votre rédaction.

CANEVAS.—Dites d'abord que vous venez de voir une image qui vous a intéressé.—Le lieu qu'elle représente—la saison—ce qu'on voit au loin—le sujet principal: pilier, marchepied et niche.—Est-ce au Canada?—La petite fille en commission—son acte de piété en passant—Les processions de mai en France, Italie, Espagne, où le climat s'y prête.—La pensée principale de l'artiste, a-t-il réussi?

Après la préparation orale en classe et avec l'aide de ce canevas, les élèves seront en mesure de faire un travail dans le genre de ce qui suit.

Ils pourront intituler: "*Un Salut à la Madone*" de l'italien *Madona* qui veut dire ma maîtresse, ma seigneuresse. Ce mot qui désigne la Sainte-Vierge vient du mot latin *Domina* qui est le féminin de *Dominus*, Seigneur.

UN SALUT A LA MADONE

Je viens de voir une jolie gravure qui m'a beaucoup intéressé. Elle représente une scène en pleine campagne. Au loin, à l'horizon, on aperçoit le clocher du village, et l'on se trouve au bord du chemin qui y conduit, tout près d'un coin de clôture. Un pilier de pierre est élevé là, surmonté d'une petite niche et au bas duquel se trouve une grande pierre carrée qui sert de marchepied. C'est durant la belle saison, probablement en plein printemps; les arbustes ont des feuilles et des fleurs. Dans la niche qui surmonte le pilier est une image de la Ste Vierge, comme on en voit quelques-unes, ici dans nos campagnes. Ces images sont plus nombreuses en France, en Italie, en Espagne, où elles sont en aussi grand nombre que les croix sur les chemins. Notre image montre une petite fille un panier au bras; elle était en commission et, comme son chemin la faisait passer devant l'image de la Madone, elle a cueilli un bouquet de petites fleurs et d'herbes des champs qu'elle offre avec un salut à la bonne Mère. On la voit le regard tourné vers l'image, la main posant le bouquet dans la niche, et ses lèvres semblent dire avec piété: "Je vous salue, Marie!" C'est à ces images de Marie que se font les processions du mois de mai, dans les pays au climat plus doux que celui de notre Canada. L'artiste a voulu nous montrer un acte de piété envers Marie; c'est sa principale pensée et il l'a bien exprimée; son tableau est réussi, bien vrai et bien vivant.

—Certainement, comme nous le disons toujours, les élèves ne réussiront pas également; mais tous feront un travail dans lequel il y aura du bon et des faiblesses. Sachons toujours trouver le bon et aidons ensuite à corriger ce qui est défectueux. C'est le moyen le plus efficace pour engager l'élève à renouveler ses efforts et, par là même, à parvenir à plus de facilité et d'aisance lorsqu'il s'agit de s'exprimer par écrit.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

Analyse littéraire

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Tu dois songer toujours que ta vie est bornée;
 Sur un plan régulier qu'elle soit ordonnée.
 L'usage qu'on en fait en double les instants;
 Tout peut se réparer, hors la perte du temps.

(Lecture à haute voix, LAGACÉ, p. 114.)

Tu dois songer toujours que ta vie est bornée. Elle est bornée, c'est-à-dire, que, quelque longue qu'elle soit, elle n'est encore qu'un point dans la durée des jours. "Que le temps passe vite"! entendons-nous dire à tout propos, et ce sont les vieillards qui le répètent le plus souvent et avec le plus de conviction. Il faut y "songer toujours", afin de ne pas perdre de vue la nécessité d'accroître le prix de chacun des instants qui composent cette vie éphémère. *Sur un plan régulier qu'elle soit ordonnée:* voilà le moyen d'en augmenter la valeur et d'en compenser, autant que possible, la brièveté. Dieu a tout fait avec nombre, poids et mesure. Créés à son image, nous devons aussi modeler nos actes sur les siens. C'est-à-dire qu'il faut régler notre vie, en assignant à chaque moment, à chaque heure, à chaque jour leur emploi sagement et méthodiquement ordonné. Sans quoi, l'on perd la moitié de la vie, quand on ne la perd pas toute, car "celui qui vit de règle vit pour Dieu". Vivre au jour le jour et à l'aventure, c'est donc courir un grand risque de ne pas vivre pour Dieu et de manquer sa vie. Tandis que *l'usage qu'on en fait en double les instants*, soit en prévoyant les diverses occupations de la journée, soit en enchaînant la volonté, toujours portée à la mollesse et à l'inaction. Il faut savoir quoi faire et le faire au temps voulu. Autrement, on est pris au dépourvu, on passe une heure, des heures, parfois des jours, à ne rien faire, on remet sans cesse au lendemain. Bref, on gaspille son temps, on perd toute énergie, on prend la paresse pour compagne de route, et l'on va ainsi au terme de la vie. . . . On arrive les mains vides. Au contraire, quand on a bien rempli sa journée, qu'on a su en varier l'emploi, qu'on n'a perdu aucune minute, sans pour cela avoir omis de se récréer légitimement, ce qui est nécessaire aussi, il vous semble que ce jour-là est deux fois plus long que le précédent, où vous n'avez rien fait avec ordre: long, non pas par l'ennui, mais par la quantité de choses faites. Vous avez vraiment "doublé" votre journée.

Que si, au cours d'une vie ainsi employée, votre fragilité vous a entraîné à commettre des fautes, malgré tout, il est un Dieu bon pour vous les pardonner. Mais il ne nous redonnera pas les instants perdus. Sa toute-puissance ne le pourrait pas. Ce qui est perdu est perdu, et rien ne peut faire dorénavant que ces instants aient valu quelque chose. La perte de la fortune, de la santé, du bonheur, de l'honneur même, "tout peut se séparer", au moins dans une certaine mesure: la perte du temps est absolument

irréparable, parce qu'il ne revient plus. *Fugit irreparabile tempus*, c'est l'Esprit Saint lui-même qui confirme cette vérité inéluctable.

Ce quatrain philosophique est plein de sens, comme on le voit, et fournit une abondance de pensées excellentes à méditer. La poésie n'en est pas des plus remarquables, mais elle est précise et forte. Chaque vers offre son idée, susceptible d'amples développements et complétant l'idée générale de la *valeur du temps*. Ta vie est courte, chrétien, songes-y: c'est le premier vers. Ordonne-la bien, par conséquent, afin de l'allonger: ce sont les deux vers suivants. Car le temps se perd sans retour: dernier vers. Dans un cas, on a capital et intérêt; dans l'autre, c'est perte totale.

Abbé N. DEGAGNÉ

La rédaction à la petite école d'après les procédés de "La Normalienne en Belles-Lettres"

(Voir les numéros du Manuel, 27, 100, 119)

Quels sujets de rédaction faut-il choisir ?

Par les sujets à traiter dans cet exercice, enfonçons l'enfant de l'école en pleine nature. Dans ce travail, l'élève apprendra non pas à regarder des images mais à contempler LES RÉALITÉS de sa vie. Le sujet de la rédaction est mal choisi dans la mesure de l'IRRÉEL où le maître place son élève. L'irréal, pour l'enfant, est ce qui subsiste en dehors de sa vie: tout fait, tout paysage et toute idée générale qui ne se rencontrent pas dans le domaine de son expérience. Quand l'enfant rédige, mettons-le en face de lui-même et non pas en présence d'un papier encadré.

L'étude de la nature librement interprétée, la nature elle-même dessinée avec l'originalité que détermine l'impression personnelle, bref, LE DESSIN D'APRES NATURE: voilà le principe que l'estimé M. Chs-A. Lefèvre pose à la base de l'enseignement du dessin. Certes, il a des raisons d'y tenir pour assurer l'effet éducatif de cet enseignement. En voici une première. Tout n'est pas beau et bon dans la nature: elle contient des détails de valeur et d'autres qui encombrant; ceux-ci, il faut les abandonner et ceux-là, les retenir. Pour bien choisir dans le fouillis du réel, l'élève aura nécessairement à exercer son jugement; . . . et voici une autre raison. Quant aux détails qu'il semble bon à l'enfant de l'école de retenir, avec quelle proportion les représentera-t-il; dans quelle perspective conviendra-t-il de les placer? Ici encore le jeune dessinateur aura à faire acte de discernement. Or, ce multiple exercice du jugement dans le travail du dessin d'après nature est manifestement supprimé pour l'élève qui reproduit des copies, c'est-à-dire des représentations de la nature qu'un auteur a déjà idéalisées. N'allons pas y contredire, M. le Directeur de l'enseignement du Dessin a

bonnes raisons de ne pas vouloir que l'élève copie des copies. En conséquence, suivons aussi cette pédagogie excellente dans l'exercice de la rédaction. Ici tout comme là, formons, chez nos élèves, non pas l'art de décrire des chromos, mais plutôt celui de créer, par une abstraction esthétique, des aperçus personnels d'une nature bien vraie et réellement vécue.

"L'école pour la vie": C'est un mot bien sensé. En effet, pour l'enfant du peuple, la petite école est comme son université. C'est ici qu'il vient apprendre à bien penser, à parler avec jugement en vue de sa vie religieuse et sociale qui s'épanouira demain.

En conséquence, le tout premier but de l'enseignement primaire est de former le jugement de l'enfant, car "le bon sens", pour lui, sera l'instrument créateur de son avenir. Appliquons donc l'élève à se bien juger, en le faisant réfléchir par des rédactions sur les réalités dont sa vie se compose, et laissons-là les scènes qu'un artiste retrace sur un papier colorié. Au sortir de l'école, l'élève ne promènera pas sa fantaisie parmi des images, mais il devra vivre aux prises avec des réalités, non exemptes de laideurs à corriger, il est vrai, mais assez riches d'avantages solides à goûter. *Quelles sont ces réalités à choisir comme sujets de rédaction ?*

Institutrices, écoutez vos élèves qui causent; car, quelles choses vues et vécues ils ont à dire, leur caquet inlassable vous les indique. Ce sont des faits, des paysages, des idées générales qui constituent l'intéressante matière de leur vie. Choisissez là-dedans. Vous hésitez? A l'heure qu'il est, on admire comme une renaissance des Lettres canadiennes;—nos hommes de plume effectuent chez le peuple qui lit, son initiation à la littérature nationale. L'âme de la race aperçoit davantage que sa vie contient infiniment de vivifiantes vérités et que la poésie abonde dans toutes ses manifestations. Pourquoi nos institutrices ne participeraient-elles pas à ce patriotique mouvement de nos hommes de plume, en faisant apprécier à l'âme nationale qui renaît dans l'enfant, et en lui faisant goûter les éléments de vérité esthétiques qui abondent en sa vie, faits, paysages, idées générales?

N. B.—L'auteur de *La Normalienne en Belles-Lettres* ne veut pas combattre à outrance la rédaction sur image. (a) Il est bon pour son éducation patriotique et religieuse que l'enfant fasse des rédactions sur des sujets tirés de l'histoire du Canada ou de l'histoire Sainte. Pour traiter ces sujets et pour colorer son imagination de détails locaux, il faut mettre l'élève en présence de l'image. (b) S'il est dans le musée scolaire une image qui offre quelques analogies avec le sujet de la rédaction, comme on le peut voir dans l'exercice anglais donné plus bas, il y a quelque utilité à mettre l'image sous les yeux de l'élève: elle l'aidera à se mieux ressouvenir du fait qu'il raconte, du paysage qu'il décrit, de l'idée générale qu'il expose.

COMMENT TRAITER LE SUJET DE LA RÉDACTION

Dans l'exercice de la rédaction, l'élève, avons-nous dit, contempera les réalités de sa vie; ajoutons qu'il devra les contempler à la façon des classiques. Admirons, là, un moyen d'enraciner l'âme des jeunes dans nos grands siècles et de l'alimenter d'une sève de vie singulièrement riche. Pour les classiques, qui l'ignore? une page bien rédigée est une splendeur de vrai. Réservons aux élèves de 6e, 7e, de 8e année les études et les exercices auxquels ils devront l'art de la splendeur, ce merveilleux art de faire resplendir le vrai dans l'âme par l'imagination créatrice des visions esthétiques. (Voir dans le manuel l'article de la splendeur).

Pour les élèves de 5e année et pour les moins avancés, hâtons-nous de leur faire acquérir l'art d'abstraire du sujet à traiter ce qu'il contient de vrai littéraire. La méthode classique, si on la leur fait suivre, corrigera la stérilité de leur esprit, et les délivrera de leur banal bavardage; elle augmentera leur bon sens. La MÉTHODE CLASSIQUE, voyez-vous, n'est pas un système artificiel, déformateur de l'âme qu'il tient captive; elle est un moule que des âmes éminemment douées de bon sens et de bon goût nous ont légué avec leurs chefs-d'œuvre. La jeune âme qui se modèle sur ce moule de perfection, acquiert en peu d'années l'art de dégager les éléments de vrai esthétique des matières de sa vie, faits, paysages et idées générales.

Et QUELS SONT-ILS CES ÉLÉMENTS DE VÉRITÉ et de beauté dont les réalités de la vie abondent?

Pour les classiques, il y en a huit dans les faits (voir le N° 12 du manuel) et dans les paysages, il y en a quatre (voir Nos 76, 77, 78 et 84 du manuel), et dans l'idée générale, il y en a cinq, (voir Nos 107 et 108 du manuel); ces éléments de vérité que l'écrivain classique se plaît à recueillir dans les sujets à traiter en constituent la vérité esthétique, car ils mettent immanquablement dans la composition littéraire l'essentielle beauté de l'unité dans la variété. (Voir les Nos du manuel, 17, 18, 19, 20, 21).

En conformité avec les procédés des classiques, à l'élève qui s'applique à la laborieuse recherche de la vérité esthétique, l'institutrice posera ou huit, ou quatre, ou cinq questions, selon que celui-là nous raconte un fait, nous décrit un paysage, nous expose une idée générale.

En vue de développer chez son élève ses dons de réflexion et d'observation et d'augmenter le plus possible l'acuité, l'intensité de ces habitudes mentales, l'institutrice joindra à chacune des questions à poser, selon le sujet à traiter, plusieurs sous-questions. Il est de grande importance que l'enfant qui réfléchit ou qui observe, précise soigneusement la nuance de la pensée, l'aspect de la chose. (Voir le N° 13 du manuel).

UN EXEMPLE

Donnons maintenant un exemple d'une causerie préparatoire à la rédaction, avec des élèves de 3e, de 4e ou de 5e année. Pour ménager l'espace qu'on nous accorde dans la revue de *L'Enseignement Primaire*, des

tirets suivis d'un point d'interrogation (—?) marquent le lieu des sous-questions dont les réponses indiquent suffisamment la nature. Le sujet à traiter est un fait familier à nos enfants de la campagne :

LE RÉGAL CANADIEN

OU

La fête au sucre du petit Jean-Baptiste

1.—*Le temps* précis du régal ? Cette fête eut lieu au mois de mars.—? C'était le 31, après-midi.—? c'était un jeudi.—? c'est que ce jour-là était celui du congé de M. l'Inspecteur.

2.—*Le lieu* précis du régal ? La fête au sucre eut lieu à la SUCRERIE.—? C'est le bois de CHEZ EUX, au bout de la terre.—? c'est un bois d'érables, puisque c'est une sucrerie.—? Il y a aussi dans ce bois des hêtres, des chênes, des noyers.—? Je le sais parce qu'au mois de septembre, j'ai récolté dans ce bois, des noix longues, des fênes et des glands doux.—? LA CABANE A SUCRE.

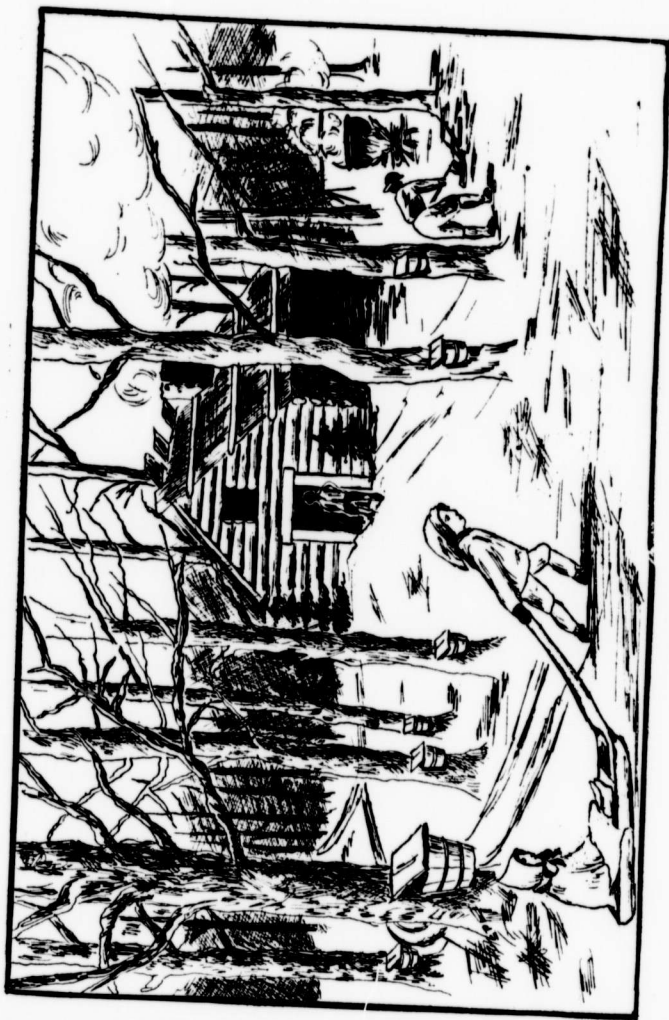
3.—*Le héros* précis de la fête ? le petit Jean-Baptiste.—? c'est un petit garçon de 12 ans, assez grand et de bonne santé.—? Il est toujours proprement mis, bien peigné, les mains bien lavées, les vêtements bien brossés.—? Il est aimable, visage souriant, manières avenantes, attentions complaisantes.

4.—*La chose* ? Le régal.—? Le petit garçon a bu de l'eau d'érable; il a mangé de la *trempe*, il a dégusté des *toques* sur la neige blanche.—? Il pensait au bon Dieu: Le bon Dieu ne donne pas seulement le pain de chaque jour, il y ajoute des desserts.—? Il a pensé à son père: ce père est bien dévoué: il passe des jours et des nuits, seul au fond des bois, pour mettre un peu de friandise dans la vie frugale de sa famille.—? Il a pensé au *Petit Chose*, le fils de la pauvre veuve; et avec la permission de son père, Jean-Baptiste portera à son petit ami, une tasse de *tire*.

(Les idées qui suivent servent pour la conclusion du récit. L'élève en choisira la plus intéressante.)

5.—*La cause* précise du régal ? Ses parents veulent récompenser le petit-Jean-Baptiste.—? Il est si bon à l'école; il fait bien ses devoirs; il apprend bien ses leçons; il est poli avec la maîtresse.—? A la maison aussi il est bon.—? Il aide à son père aux TRAINS du soir ou du matin.—? Il apporte la paille des litières, il donne le grain aux poules, il ferme les portes de l'écurie et de la grange.—? Il aide à sa maman—? Il rentre le bois; il va chercher l'eau; il lève les œufs; il monte de la cave les légumes.

6.—*L'effet* précis de la fête ? Le petit Jean-Baptiste a pris la résolution d'être toujours bon et même plus sage.—? Il s'affectionne davantage



LA CABANE A SUCRE

à son *chez eux*. Il ne fera pas comme son grand cousin qui a quitté ses parents et travaille dans une manufacture de la ville; Jean-Baptiste se promet bien de l'aimer toujours *la terre* de son père et de la garder quand son papa sera vieux.

7.—Un *témoignage*, une *belle parole* qui convient au fait, aux sentiments que le fait inspire—?

“Ah! *l'érable natal*, si le Canadien l'aime. . . .

C'est que sa race y cueille un héroïque emblème.—(G. Zidler)

“Patrie! oui, ton enfant chantera ta beauté!

Ceux qui sont morts pour toi m'ont légué leur fierté

Et me disent d'aimer la *Terre de l'Erable*.—(A. Ferland).

8.—Un *rapprochement* d'une autre fête avec cette fête au sucre? La fête de Sainte-Catherine.—La tire à la melasse ne vaut pas les *toques* au sucre d'érable.

N. B.—*Encore une direction*. L'institutrice ne doit pas abandonner un sujet avant de l'avoir traité complètement. Cela est d'importance si l'on veut faire contracter à l'élève la précieuse habitude mentale d'aller au fond des choses. Or, l'abondance des réflexions à faire sur le fait, sur le paysage, sur l'idée générale est telle qu'on ne peut l'épuiser en une seule fois. C'est pourquoi il est nécessaire d'imposer sur un même sujet trois ou quatre rédactions. En conséquence, il y aura trois ou quatre causeries préparatoires à l'exercice, et la limite de la rédaction sera celle de la causerie. Par exemple, pour bien traiter le fait du “*Régat canadien*”, l'institutrice causera d'abord sur les trois premières questions et la rédaction suivra.—Puis elle causera sur la quatrième et la cinquième questions et la rédaction suivra.—Enfin, elle causera sur la sixième, la septième et la huitième questions et la rédaction suivra.

Il y aura une quatrième rédaction; faite à l'aide des trois premières rédactions déjà corrigées, celle-ci sera le récit complet du fait.

Chaque fois que l'on cause, on inscrit au tableau noir le titre du sujet à traiter et, sur une ligne perpendiculaire, les questions à méditer; puis on isole entre deux lignes horizontales les questions dont on causera.

Dans la rédaction anglaise qui suit, la maîtresse s'est laissé guider par *La Normalienne en Belles-Lettres*. Avec ses élèves à qui sont familiers les procédés du manuel, la maîtresse n'a causé que de quatre questions: le temps, le fait, l'effet et le témoignage. . . . puis la rédaction a suivi. Pour le publier, ici, la maîtresse a choisi l'un des devoirs que ses élèves lui ont remis.

A DAY AT THE SUGAR CAMP

When you have a fact to narrate, under how many headings can you treat the subject?

I

What is the first?—

TIME

In what month does the making of maple sugar begin?
When did you go to the camp?—Was it in the morning
or in the afternoon?—What kind of day was it?

II

PLACE

What is the second heading?
.....

III

PERSONAGE

What is the third heading?—
.....

IV

FACT

What is the fourth heading?—
Give a brief sketch of the day you spent at the camp.
What did you see?—What else?—What did you notice
when going around the maple trees?—At the camp?—
What did you do?—What did you eat first?—Next?—
—What did you like best?—What did you prepare
for home?—What were your other amusements?—
What is the next topic?

How many divisions under that heading?—Have you
to develop each of the four divisions in the conclusion?—
Can the points left out in the conclusion be placed else-
where?—

V

CONCLUSION

(a) *Cause*.....
(b) *Effect*: What were your feelings at the close of the
day? Were you happy?—What resolution did you take?
Did you think of thanking God and your parents?—
(c) *Analogy*.....
(d) *Quotation*: Who remembers from her readings, any
nice thoughts about maple trees?—Who will find one to-
night?—Try.

A DAY AT THE SUGAR CAMP

Last Saturday, April the . . . , was the day set for our excursion. The
air was soft and sweet, and the snow was melting slowly. In the pine grove,
near our home, could be heard the sing of the early birds and the rather,

loud voice of the brook running through it. All seemed to call us out and promised to brighten our holiday still more.

My brother, John and I went to the sugar camp, on my uncle's farm, near Thurso. It is a rustic house made of logs, in the midst of about five hundred maple trees. It opens its door to all.

As we had good marks for conduct, mamma gave us, for a reward, that fine "congé". To tell all that things we saw and enjoyed, would be too long, I can only mention a few. We met several of our friends during the day and we had lots of fun. I went to every bucket to see how the sap comes out and noticed that it was falling drop by drop.—It made me think of the way science comes into my intelligence: Little by little, day by day, the lessons that my good teacher gives me, increase my little sum of knowledge.

Oh! what a nice day!—We drank sap, ate what uncle calls "*trempe*", a mixture of hot syrup, water and bread. While relishing our *trempe*, we watched the sap getting thicker and thicker as it boiled in the kettle. After a little while, I took some of the syrup and found it quite thick. What nice syrup? and the taste of eggs cooked in it. Uncle put away the greatest part of the syrup and the rest was made into taffy for the children. When taffy was ready, we put some in a dish full of snow. How delicious it was! We put some in little cones made of beech bark, to bring home.

Our holiday was a grand one, indeed. We returned home firmly resolved to deserve the same reward when maple sugar times comes round again.

We thanked God heartily for giving us such sweet things, and asked Him to bless our dear parents and give them a long and happy life.

"Dear Maple, that yieldeth a nectar so rare,

"So useful in Spring, and in Summer so fair.

"Enshrined in our homes, it is meet thou should'st be

"Of our country, the emblem, O beautiful tree!"

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRES LA MÉTHODE NATURELLE

How many persons are there in the picture? Or In the picture how many persons are there? Or There are how many persons in the picture? Or There are, in the picture, how many persons? Or How many persons do you see in the picture? Or, You see how many persons in the picture? Or In the picture, how many persons do you see? Or How many persons are to be seen in the picture? Or, In the picture how many persons are to be seen? There are three persons in the picture. Or In the picture there are three persons. Or, There are in the picture three persons. Or,

I see three persons in the picture. Or, In the picture I see three persons. Or, Three persons are to be seen in the picture. Or, In the picture three persons are to be seen.

Who are the persons? How can I know? I never saw them before. Well then what are the persons? I think one is a salesman and the other two are buyers or purchasers.

Are the buyers, or purchasers, both men? No, they are not both men; one is a man, the other a woman.

What relation are they to each other? I think they are husband and wife.

Have they been long married, do you think? I don't think they have been married long.

What makes you think they have not been married long? What makes me think they have not been long married is that they are both quite young.

What are two persons, principally a man and a woman called? I don't know; perhaps a couple.

Quite right, now what are three persons called? I don't know; wait a minute, sir, I think I have it; yes I have it: a crowd.

Your answer is a joke. Three persons are often called a trio; however, the word trio is absolutely correct only when applied to three musicians singing or performing together.

What leads you to suppose that one of the three persons is a salesman and the other two buyers? The man I suppose to be a salesman is in his barehead, the two other persons have come in to buy and their heads are covered.

What is the salesman trying to sell them? I think it is a vacuum cleaner. You are quite right, he is trying to sell the young couple a vacuum cleaner. What is the meaning of the word vacuum? It means an empty space. That is the general meaning, but there is a special meaning; which is the principal meaning, do you know it? Does it mean an absolutely empty space, a space empty even of air? Yes, you are quite right.

What is a vacuum cleaner? It is a thing used for cleaning. Your definition is not a good one.

Why is it not a good one? Since it is a cleaner it is quite right, to my mind, to say that, *it is a thing used for cleaning*, if it is not a thing used for cleaning, why is it called a cleaner.

Your definition is too general. What is a broom? It is a thing used for cleaning.

What is a scrubbing-brush? It is a thing used for cleaning.

What is a floor-cloth? It is a thing used for cleaning.

What is a wash-board? It is a thing used for cleaning.

What is a tooth-brush? It is a thing used for cleaning.

What is soap?

It is a substance used for cleaning.

What is lye? It is a liquid used for cleaning.

Now you see that your definition is too general, it applies to several things, not a single one of which is a vacuum cleaner.

Well, sir, what is a good definition? A good definition is one which applies to the thing defined, and to it alone. Now try to give me an exact definition of a vacuum cleaner? I will try, sir, but I am afraid I sha'n't succeed very well. A vacuum cleaner is a thing used instead of a broom to clean floors, carpets, and rugs. That is much better, but give me another word instead of thing. Is it machine? Yes give me another word. Is it apparatus? Yes machine or apparatus will do.

Instead of the words *to clean* use other words which will express more exactly what the cleaner does. Instead of *to clean* would it be better to say *to remove dirt and dust*? Yes, it would be very much better. Now give me your definition as amended. A vacuum cleaner is an apparatus, or a machine, used, instead of a broom, to remove dirt and dust from floors, carpets and rugs. Is it perfect now, sir? It is much improved but it is not perfect; a perfect definition is rare.

Why is it not a perfect definition? It is not perfect because it tells neither how the vacuum cleaner removes the dust, or dirt, nor what it does with the dust nor the other uses to which the cleaner may be applied.

Well, how will this do? A vacuum cleaner is an apparatus, used instead of a broom, to remove dust from floors, carpets, rugs, cloths, mattresses cushions, sofas, chairs, etc.; it acts on the same principle as the suction pump, it draws in sucks in, the dust and accumulates it in a dustproof bag, which is emptied, when necessary. Is that better, sir? Yes that is very much better. Could you improve on it? In what way, sir? By saying how the suction is produced. Well, how will this do? A vacuum cleaner is an apparatus, used, instead of a broom, to remove dust from floors, carpets, rugs, clothes, mattresses, cushions, sofas, chairs, etc., etc., it acts on the principle of a suction pump, is provided with a motor which drives the vacuum producing part, the part which draws in, sucks in, inhales the dust, and accumulates it in a dustproof bag, which is emptied when necessary. That is very well indeed but you might add something to it by stating in what way a vacuum cleaner is superior to a broom? Well, this will do, I hope. A vacuum cleaner is an apparatus used to remove dust from floors, carpets, rugs, clothes, mattresses, cushions, sofas, chairs, etc.; its action is somewhat similar to that of a suction pump; it is provided with a motor, which drives the part that produces the vacuum, the part which draws in, sucks in, inhales the dust and accumulates it in a dustproof bag which is emptied when necessary; a vacuum cleaner removes all the dust and imprisons it in a safe place till it can be got rid of; it does not spread a part of the dust in the air to settle in an impalpable powder on walls, furniture and floor; the broom, which the vacuum cleaner has super-

seded in many dwellings, does not remove all the dust and it fills the atmosphere with the lightest, finest, the most minute parts of the dust which it reaches; in a short time the heavier particles of this fine powder settle in a thin film on the walls, furniture, floors and carpets; the lighter, float in the air and are drawn with it into the nostrils, mouth, throat, and lungs of the inmates of the house. You are certainly improving and your comparison is really good.

From a hygienic point of view, which is it better to use a broom or a vacuum cleaner? Please, sir, can you not make your language a little more plain, a little more simple, a little more common, a little more easy, to understand, a little less learned, a little less scientific? The words *hygienic point of view* as we boys say in French are *trop fort pour ma vache*. But my young friend I don't see what your *vache*, as you say, has to do with the hygienic point of view. You don't understand, sir, it is a saying which we have to express that a thing is too hard, or too difficult to understand. All right don't use it any more in the class of English.

Now you study hygiene don't you? Yes, I study it a little.

What is hygiene? I don't know what it is?

But you say you are studying it, do you not? Yes, sir, I say that I am studying it.

How then is it that you don't know what it is? I'm studying it because I don't know what it is, when I know what it is I won't need to study it.

Did you not learn what it was at the very beginning? If I had learned what it was at the very beginning, sir, I need not have gone to the end.

When you began hygiene did you not learn a definition of it? Oh! a definition, sir, what good are definitions, why, sir, definitions are only words. When I began grammar, I learned: "Grammar is the art of speaking and writing correctly", did I then know grammar. When I first studied geography, I learned: "Geography is the description of the earth"; how much more did I know about the earth after learning the definition than I knew before. What good are definitions of boxing, of swimming, to fellows who can neither box nor swim? My young friend, I am really astonished at your want of respect for definitions, don't you understand that you learn first what the subject is and then learn the subject?

I'm sorry, sir, but I think, it is better to acquire the subjects first, and to define them afterwards if you want to be a walking dictionary.

You are altogether wrong, why all the books begin with definitions. I don't think I'm wrong and I'm tired of the books of which you speak; please sir, the Imitation of Christ says that it is better to have contrition than to be able to define it. Let us get back to hygiene, what is it? It is the science of health. Now instead of saying from a hygienic point of view, what might I say? You might say from a health point of view; but sir, what do you mean by *point of view*? The best way to make you under-

stand these words is to repeat the question under another form; what was the original question? It was: "From a hygienic point of view which is it better to use a broom or a vacuum cleaner". The question may be expressed in other words as follows: In cleaning a house, in order not to injure the health of the inmates, which is it better to use, a broom or a vacuum cleaner? do you now seize the meaning of my question. Yes, sir, I seize it perfectly, and my answer is: It is better to use a vacuum cleaner.

Why is it better to use a vacuum cleaner? It is better because it is cleaner.

What do mean by saying that it is cleaner. I say it is cleaner and better from a health point of view, because when it has done its work the inmates of the dwelling are not forced to swallow a part of the dust.

Do you know of any way of preventing a broom from raising the dust? Yes, sir, it is quite easy, don't use it.

Do you know of any way of sweeping with a broom without raising the dust? Yes, sir, there are a half dozen ways, but not one of them will prevent all the dust from rising: they are to sprinkle on the floor wet sawdust, wet tea-leaves, wet strips of paper, or different substances sold for the purpose; there is another means of cleaning the floor without raising the dust but in this case an oily mop is used instead of a broom.

The vacuum cleaner has a motor, what is a motor? A motor, sir, is a machine, an engine, which changes or transforms force or power into motion or movement, or perhaps it is a machine which imparts or gives motion. That is a very learned definition; are you not afraid of becoming a walking dictionary? No, sir, I don't think there is any danger.

What does a motor need in order to impart motion? It needs a force.

By what force is the motor in the cleaner run? It is run by electricity.

How do you know that it is run by electricity? It is easy to answer that question, I see a wire running to it, and know that it carries electricity to the motor

What is electricity?

Who knows, I don't, nor does any one else.

At least you might give a definition of it? Oh! definitions are cheap, the dictionary is full of them; do you know what an American humorist said about definitions? No, I don't, what was it? "Definitions, said he, are useful only to those who don't need them".

I don't see anything humorous or even sensible in that. You don't, why, sir, it is full of humor, it is loaded with humor, it is bristling with humor, it is bursting with humor, it is overflowing with humor, it is all humor, it is humor of the best kind.

Since you are so enthusiastic about humor, perhaps you'll be so kind as to tell me what humor is. It is useless to ask me, sir; I know humor

when I hear, it but I can no more define it than you can describe the taste of an orange.

I don't insist on a definition of humor, but please explain your American friend's statement with respect to definitions.

Well as I understand it the sentence "*Definitions are useful only to those who don't need them*" means that if you know a subject you don't need a definition of it, but if you should want a definition you can sum up your knowledge of the subject in a definition of your own manufacture.

Your explanation is not at all bad, now please electrify us with a definition of the force which runs the motor of the vacuum-cleaner.

I'm afraid, sir, there's more danger of shocking than of electrifying you.

Don't be uneasy, we are not afraid, go ahead with your definition. Electricity is a force generated in several different ways and which flows along a wire from the place where it is generated to the point where it is transformed into motion by means of a motor. It can also be sent directly through the air, as in the wireless telegraph.

Very good indeed. Do you know that you are improving wonderfully; if you continue I have no doubt that you will be able to define contrition as well as to feel it. Thank you, sir, but I think the wisest plan is to avoid the necessity for contrition. Yes, indeed, follow that plan, and some day you'll be a saint.

Say what the lady has on. *Or*, Describe the lady's clothes. *Or*, What has the lady on? *Or*, how is the lady clad? She has on shoes, stockings, a black skirt with white stripes, a white muslin blouse-waist and collar, a loose black coat, a white hat shaped like a cap, white gloves with three rows of black stitching, and an open bag, with a handkerchief in it, hanging on her left wrist.

What has the man on? He has on shoes, stockings, dark trousers, a short dark coat shaped to the waist, a white shirt and collar a black made-tie, and a dark high soft felt hat with a dint or dent in the crown.

Describe the salesman's clothes. Of the two men he is the dude. He has on shoes and stocking, a light suit with fashionable trousers, a white collar and shirt, and a black tie with white stripes; he is in his barehead and his hair is beautifully dressed.

Describe the position of the man and his wife. They are standing side by side both looking down at the cleaner; the woman's left hand is on her left hip and her right arm is through her husband's left arm with her hand holding it tightly; she is leaning slightly against his left shoulder; the man's right hand is resting on his right hip.

Describe the salesman's pose. He is standing to the right, and slightly in front, of the young folks to whom he is a demonstrating with convincing earnestness the many excellent qualities of the sanitary appliance which he is so fortunate as to have in stock; with his right hand he is moving the

machine to and fro, while with his left he indicates how smoothly, noiselessly, and dustlessly it works, he is certainly a model salesman.

Describe the picture?

In the picture there are three people, two men and a woman; one of the men is a salesman, who is exhibiting and explaining the working of an electric-vacuum cleaner to the other two persons, a man and his wife, who have come in to examine, price, and if satisfactory buy it. The youthful couple, listening attentively to the fluent talk of the dapper young salesman, are watching with great interest the working of the cleaning apparatus, and if looks count for anything, they will leave the store the proud possessors of a cleaner, which will raise no dust in their home. All three actors are neatly dressed. The young couple, who it is evident, have not been long married, are furnishing their new home, and the earnest young salesman is doing his best to help them and himself at the same time.

J. AHERN

Histoire du Canada

MISSIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE.—(Suite)(1)

(Reproduit du GÉNIE DU CHRISTIANISME, édition de 1877, publié à Tours, chez Mame)

La guerre était allumée entre les Français et les Iroquois; ceux-ci avaient l'avantage; ils s'étaient avancés jusque sous les murs de Québec, massacrant et dévorant les habitants des campagnes. Le père Lamberville était en ce moment même missionnaire chez les Iroquois. Quoique sans cesse exposé à être brûlé vif par les vainqueurs, il n'avait pas voulu se retirer, dans l'espoir de les ramener à des mesures pacifiques et de sauver les restes de la colonie: les vieillards l'aimaient et l'avaient protégé contre les guerriers.

Sur ces entrefaites, il reçoit une lettre du Gouverneur du Canada qui le supplie d'engager les sauvages à envoyer des ambassadeurs au fort Catarocouy pour traiter de la paix. Le Missionnaire court chez les anciens, et fait tant par ses remontrances et ses prières, qu'il les décide à accepter la trêve et à députer leurs principaux chefs. Ces chefs, en arrivant au rendez-vous, sont arrêtés, mis aux fers, et envoyés en France, aux galères.

Le père Lamberville avait ignoré le dessein secret du commandant, et il avait agi de si bonne foi, qu'il était demeuré au milieu des sauvages. Quand il apprit ce qui était arrivé, il se crut perdu. Les anciens la firent appeler; il les trouva assemblés au conseil, le visage sévère et l'air menaçant. Un d'entre eux lui raconta avec indignation la trahison du gouverneur, puis il ajouta: "On ne saurait disconvenir que toutes ces raisons ne nous autorisent à te traiter en ennemi; mais nous ne pouvons nous y résoudre. Nous te connaissons trop pour n'être pas persuadés que ton cœur n'a point de part à la trahison que tu nous as faite; et nous ne sommes pas assez injustes pour te punir d'un crime dont nous te croyons innocent, et que tu détestes sans doute autant que nous. . . . Il n'est pourtant pas à propos que tu restes ici: tout le monde ne t'y rendrait peut-être pas la même justice; et quand une fois notre jeunesse aura chanté la guerre, elle ne verra plus en toi qu'un perfide qui a livré nos chefs à un dur et rude esclavage, et elle n'écouterà que sa fureur, à laquelle nous ne serions plus les maîtres de te soustraire."(2)

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars 1917.

(2) (Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle-France*, In-4°, tom. I, liv. XI, page 511.)

Après ce discours, on contraignit le missionnaire de partir, et on lui donna des guides qui le conduisirent par des routes détournées au-delà de la frontière. Louis XIV fit relâcher les Indiens, aussitôt qu'il eut appris la manière dont on les avait arrêtés. Le chef qui avait harangué le père Lamberville se convertit peu de temps après, et se retira à Québec. Sa conduite en cette occasion fut le premier fruit des vertus du christianisme qui commençait à germer dans son cœur.

Mais aussi quels hommes que les Brébœuf, les Lallemand, les Jogues, qui réchauffèrent de leur sang les sillons glacés de la Nouvelle-France! J'ai rencontré moi-même un de ces apôtres au milieu des solitudes américaines. Un matin que je cheminai lentement dans les forêts, j'aperçus venant à moi un grand vieillard à barbe blanche, vêtu d'une longue robe, lisant attentivement dans un livre, et marchant appuyé sur un bâton; il était tout illuminé par un rayon de l'aurore qui tombait sur lui à travers le feuillage des arbres: on eût cru voir Thémouïsiris sortant du bois sacré des Muses, dans le désert de la haute Égypte.

C'était un missionnaire de la Louisiane; il revenait de la Nouvelle-Orléans, et retournait aux Illinois, où il dirigeait un petit troupeau de Français et de sauvages chrétiens. Il m'accompagna pendant plusieurs jours: quelque diligent que je fusse au matin, je trouvais toujours le vieux voyageur levé avant moi, et disant son bréviaire en se promenant dans la forêt. Ce saint homme avait beaucoup souffert; il racontait bien les peines de sa vie; il en parlait sans aigreur et surtout, sans plaisir, mais avec sérénité; je n'ai point vu un sourire plus paisible que le sien.

Il citait agréablement et souvent des vers de Virgile, et même d'Homère, qu'il appliquait aux belles scènes qui se succédaient sous nos yeux, ou aux pensées qui nous occupaient. Il me parut avoir des connaissances en tous genres, qu'il laissait à peine apercevoir sous sa simplicité évangélique: comme ses prédécesseurs les apôtres sachant tout, il avait l'air de tout ignorer. Nous eûmes un jour une conversation sur la révolution française, et nous trouvâmes quelque charme à causer des troubles des hommes dans les lieux les plus tranquilles. Nous étions assis dans une vallée, au bord d'un fleuve dont nous ne savions pas le nom, et qui, depuis nombre de siècles, rafraîchissait de ses eaux cette rive inconnue: j'en fis faire la remarque au vieillard, qui s'attendrit; les larmes lui vinrent aux yeux, à cette image d'une vie ignorée, sacrifiée dans les déserts à d'obscurs bienfaits.

Le père Charlevoix nous décrit ainsi un de ces missionnaires du Canada:

"Le père Daniel était trop près de Québec pour n'y pas faire un tour avant de reprendre le chemin de sa mission. Il arriva au port dans un canot, l'aviron à la main, accompagné de trois ou quatre sauvages, les pieds nus, épuisés de force, une chemise pourrie et une soutane toute déchirée sur son corps décharné. Mais avec un visage content et charmé de la vie qu'il menait et inspirant par son air et par ses discours l'envie d'aller partager avec lui des croix auxquelles le Seigneur attachait tant d'onction." (1)

Voilà de ces joies et de ces larmes telles que Jésus-Christ les a véritablement promises à ses élus. Écoutez encore l'historien de la Nouvelle-France:

"Rien n'est plus apostolique que la vie qu'ils menaient (les missionnaires chez les Hurons). Tous leurs moments étaient comptés par quelque action héroïque, par des conversions ou par des souffrances, qu'ils regardaient comme de vrais dédommagements, lorsque leurs travaux n'avaient pas produit tout le fruit dont ils s'étaient flattés. Depuis quatre heures du matin qu'ils se levaient lorsqu'ils n'étaient pas en course, jusqu'à huit, ils demeuraient ordinairement renfermés: c'était le temps de la prière, et le seul qu'ils eussent de libre pour leurs exercices de piété. A huit heures, chacun allait où son devoir l'appelait: les uns visitaient les malades; les autres suivaient, dans les campagnes, ceux qui travaillaient à cultiver la terre; d'autres se transportaient dans les bourgades voisines, qui étaient dépourvues de pasteurs. Ces causes produisaient plusieurs bons effets, car, en premier lieu, il ne mourait point ou il mourait bien peu d'enfants sans baptême; des adultes même qui avaient refusé de se faire inscrire tandis qu'ils étaient en santé, se rendaient dès qu'ils étaient malades; ils ne pouvaient tenir contre l'industrielle et constante charité de leurs médecins." (2)

(1) Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle-France*, In-4° tome I, liv. V, page 200.

(2) *Id. ibid.*, p. 217.

Si l'on trouvait de pareilles descriptions dans le Télémaque, on se récrierait sur le goût simple et touchant de ces choses; on louerait avec transport la fiction du poëte, et l'on est insensible à la vérité présentée avec les mêmes attraits.

Ce n'étaient là que les moindres travaux de ces hommes évangéliques; tantôt ils suivaient des sauvages dans les chasses qui duraient plusieurs années, et pendant lesquelles ils se trouvaient obligés de manger jusqu'à leurs vêtements. Tantôt exposés aux caprices de ces Indiens, qui, comme des enfants, ne savent jamais résister à un mouvement de leur imagination ou de leurs désirs. Mais les missionnaires s'estimaient récompensés de leurs peines, s'ils avaient, durant leurs longues souffrances, acquis une âme à Dieu, ouvert le ciel à un enfant, soulagé un malade, essuyé les pleurs d'un infortuné. Nous avons déjà vu que la patrie n'avait point de citoyens plus fidèles; l'honneur d'être Français leur valut souvent la persécution et la mort: les sauvages les reconnaissaient souvent pour être de la chair blanche de Québec, à l'intrépidité avec laquelle ils supportaient les plus affreux supplices.

—(A suivre).

CHATEAUBRIAND.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Echos de deux jolies réceptions

Dans la livraison d'avril, nous avons dit un mot des jolies réceptions dont l'honorable M. Delège a été l'objet dans sa paroisse natale, à St-Roch de Québec. De l'adresse présentée au Surintendant par les élèves des chers Frères des Écoles chrétiennes, nous détachons le paragraphe qui suit:

"Né au sein d'une famille très honorable et profondément chrétienne, votre enfance fut entourée d'une sollicitude toute particulière. Les Frères des Écoles chrétiennes eurent le très appréciable honneur de partager cette sollicitude et de vous compter parmi l'élite de leurs disciples. Le cher Frère Modératus-Joseph, notre ancien et vénéré directeur pendant vingt-deux ans, aimait à nous rappeler votre souvenir. Avec une satisfaction marquée, il faisait passer devant nos yeux, le tableau de vos premières années d'études dans les classes de la rue Grant, soulignant votre ardeur, votre lucidité, votre facilité d'assimilation. Comme il était fier, nous pourrions dire orgueilleux, de son élève d'alors? Aussi ce modèle était, en tous points, digne de nos plus louables efforts."

Puis M. l'abbé Groleau, vicaire, au nom de M. le curé de Saint-Roch, prononça l'allocution suivante:

Monsieur le Surintendant,

Il y a une voix que vous aimez toujours à entendre, honorable Surintendant, c'est celle du prêtre, et malgré que l'après-midi soit très avancé, je ne veux pas vous priver de ce bonheur.

Les enfants vous ont remercié par leurs chants et leurs paroles, les parents par leur présence et leurs applaudissements; reste à la cure et aux révérends Frères de St-Roch de vous dire, par ma pauvre voix, le grand plaisir que vous nous avez fait en acceptant notre invitation.

Votre nomination à cette honorable place de Surintendant de l'Instruction publique nous a causé une grande joie et a rempli notre cœur d'espérance.

Tous ceux qui aiment l'âme des enfants s'intéressent à leur instruction. Nous attendions avec une certaine angoisse la nomination du nouveau surintendant, mais aussitôt que nous avons appris que vous étiez l'heureux élu, la crainte a fait place à l'espérance. Cette espérance elle est fondée d'abord sur les vertus familiales dont vous avez hérité et que vous avez développées, elle est fondée surtout sur votre respect et votre amour bien connus pour l'autorité ecclésiastique.

Tout à l'heure vous avez vécu un épisode de la vie de Saint Louis, permettez-moi de faire un rapprochement, qui, je l'espère, ne vous froissera pas. L'historien de la vie de saint Louis nous dit que quand ce dernier invitait à sa table des prêtres et des laïques, toujours il donnait les places d'honneur aux ecclésiastiques par respect pour la dignité du sacerdoce. Votre esprit de foi, honorable Surintendant, vous fait hériter des vertus de ces grands et saints rois. Je suis heureux de vous le dire devant ces enfants afin qu'ils comprennent bien que le respect de l'autorité ecclésiastique n'empêche pas d'arriver aux places les plus convoitées et les plus honorables.

Honorable Surintendant, votre passage au milieu de nos enfants leur fera du bien, et c'est de tout cœur que je vous redis: "Merci".

L'honorable M. Delâge répondit comme suit à l'adresse des élèves:

DISCOURS DU SURINTENDANT

Monsieur le Curé,

Mesdames, Messieurs,

Chers Élèves.

L'heure que vous vivez en ce moment, dites-vous, est délicieuse et fera époque dans les annales de votre maison. Je vous laisse sous le coup de ce sentiment fort aimable pour moi, et m'empresse d'ajouter qu'alors elle est délicieuse pour nous et fera époque dans notre existence.

Délicieuse, parce qu'elle provoque chez moi un retour sur le passé, un recul de quarante ans à ma première école, qui résiste aux intempéries des saisons, au pic démolisseur des années, la vieille école de la rue Grant, où je retrouve des compagnons de classe dispersés, disparus, mais jamais oubliés, des professeurs, des maîtres dévoués qui ont posé avec soin la pierre angulaire de mon éducation, et dont les successeurs ne leur sont inférieurs, sous aucun rapport, ni en piété, ni en dévouement, ni en sciences divine et humaine, où je retrouve surtout la figure disparue, hélas trop tôt, de son directeur, le bon frère Modératus-Joseph, qui m'a toujours entouré de sa chaude sympathie, honoré de sa fidèle amitié, soutenu de ses prières et de ses conseils, bref ne m'a jamais oublié dans les bons comme dans les mauvais jours, m'a toujours suivi d'un œil paternel, me suit encore des sphères élevées, où il est allé recevoir la récompense de ses fructueux labeurs et pour lequel j'aurais été indigne et serais indigne d'avoir une piété autre qu'une piété filiale. Heure délicieuse donc et avec raison pour moi et qui fera époque dans mon existence parce qu'elle me rappellera l'une des premières réceptions dont j'aurai été l'objet dans ma ville natale, comme Surintendant de l'Instruction publique dans la province de Québec. Mes remerciements les plus sincères, fils d'ouvriers, artisans de demain pour cette pensée, ce battement de cœur.

L'Église dans la personne de ses prélats, de ses ministres est venue souvent appeler les bénédictions du Ciel sur votre école, sur vous. Cette visite vous a honorés, vous avez raison d'en être fiers et touchés. L'État dans ma personne, à son tour, est heureux aujourd'hui de marcher à sa suite, et de joindre sa voix à la sienne, pour demander que cette œuvre soit féconde sous tous rapports.

Enfants, ne soyez pas surpris, vous avez des titres à de pareils témoignages. Vous le savez; vous avez droit au pain qui nourrit l'âme, droit au pain qui nourrit l'esprit, droit au pain qui nourrit le corps. Et vous l'avez demandé à grands cris. Et l'Église par ses ministres, les Charest, le^s Gosselin, les Bélanger, les Gauvreau, vous l'a donné abondamment celui de vos âmes.—Vos père^s et mère ne vous l'ont jamais refusé, celui du corps;—mais il vous fallait davantage, une maison qui est le prolongement de celle de Dieu et de la famille, où vous recevriez celui de l'intelligence, et cette magnifique école s'est élevée comme un monument du devoir accompli et vous l'y recevez des mains d'hommes qui s'appellent modestement les disciples du Vénérable Jean-Baptiste de La^{sa} et qui sont les excellents éducateurs de l'enfant de notre peuple.

Honneur, amour et reconnaissance à tous ces bienfaiteurs!

Mais si vous avez des droits, vous avez aussi des devoirs.

Devoirs envers vous-mêmes, vos familles, votre pays. Vous avez la force physique, vous n'êtes pas des dégénérés; vous vous réclamez avec fierté d'un peuple qui donne à l'heure actuelle des preuves non équivoques de sa vitalité dans une lutte contre la barbarie par le respect du Droit et de la Justice. Vous avez l'intelligence. Vous avez des professeurs qui ne négligent rien pour être à la hauteur de la situation, répondre à l'attente, réaliser les espérances que l'on fonde sur eux. Vous avez des manuels qui ont été préparés avec soin. Mais il ne suffit pas d'être dans une magnifique école, d'avoir de bons manuels et d'excellents professeurs. Il faut travailler beaucoup, étudier sans cesse: c'est la justice que vous devez à vos familles, à votre Pays.

L'avenir est au travailleur; l'avenir est à l'homme instruit. L'éducation a été notre planche de salut, notre sauvegarde, notre rempart. Elle le sera pour les individus, pour notre peuple. Le passé est plus éloquent que mes paroles. Avec les pionniers de la civilisation arrivèrent, vous le savez, des éducateurs pour jeunes gens, des éducatrices pour jeunes filles, et le grain de sénévé se développa avec une prodigieuse rapidité.

Des heures de deuil, de séparation, de persécution sonnèrent, mais ceux qu'avaient formés les Jésuites, les Récollets, les Prêtres des Missions Étrangères, les vénérables Marguerite Bourgeoys et Marie de l'Incarnation, conservèrent leur foi et leur langue. L'arbre arrosé de sueur et de sang ne fut pas déraciné. Éléves, voilà vos ancêtres, soyez fiers d'eux, mais songez à en être à votre tour.

Ayez le culte de la langue ancestrale, la belle langue française, mais en même temps faites un effort vigoureux pour apprendre l'autre langue officielle du pays, la langue anglaise. Pour la plupart elle vous sera utile, sinon nécessaire; assurera votre supériorité, votre survivance. En terminant, élèves, permettez-moi une suggestion.

Vous êtes des fils de la famille ouvrière, de la famille commerciale. Vous vivez dans un centre industriel. Le fils du riche, du patron n'a pas le monopole de l'éducation; le fils du pauvre, de l'ouvrier, y a droit. Des avantages exceptionnels même sont offerts à ce dernier; à lui de les accepter, d'en profiter pour améliorer sa situation, et aucuns n'applaudiront plus sincèrement à ces succès que ceux qui président aux destinées de cette Province. Alors pourquoi au sortir de cette maison ne songeriez-vous pas à aller plus loin et plus haut, à l'école Technique. à l'École des Hautes Études Commerciales? Nous passons par des années terribles dont nous sortirons mutilés, après lesquelles il faudra compter plus que jamais sur nous, sur nos propres forces, sur nos seules ressources. Encore une fois, vous avez la force physique, la force intellectuelle, ayez le courage de l'effort et votre place ne sera prise par personne, ni dans l'usine, ni dans la manufacture. Vous serez plus puissants, plus utiles. Vous rendrez ainsi au centuple à la famille, à l'Église et à l'État ce qu'ils ont fait. Voilà les vœux que je forme pour vous, avec la forte conviction qu'ils se réaliseront.

Au couvent des Sœurs de la Congrégation de Saint-Roch, le Surintendant, accompagné de Madame Delâge, ancienne élève de cette maison, fut accueilli avec non moins d'empressement. A cette occasion un intéressant historique du couvent de Saint-Roch de Québec a été fait. Nous reproduisons ici avec plaisir cette page d'histoire d'une de nos plus prospères maisons d'éducation:

"Notes historiques sur le Couvent de Saint-Roch"

L'historique de la fondation de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal peut se résumer en deux mots: héroïsme et pauvreté évangélique. La vénérable Marguerite Bourgeoys construisit sa maison sans autres ressources que son espoir en Dieu et la charité du prochain. Lorsqu'il s'agit de bâtir une église, elle la bâtit à l'aide des mêmes moyens.

C'est en 1685 que Marguerite Bourgeoys, à la demande de Monseigneur de Saint-Valier, conduisit à Québec les premières Sœurs de la Congrégation, pour y fonder un couvent à la Sainte-Famille (Île d'Orléans). L'année suivante, obéissant encore aux désirs du même prélat, elle établit dans une pauvre maison située à l'endroit qu'occupe aujourd'hui le restaurant Valiquet, l'ouvrage de la Providence qui peut être regardé comme la plus ancienne école d'enseignement mé-

nager de cette région. Là venaient les jeunes filles pour apprendre à travailler et à vivre chrétiennement.

Quelques années plus tard, en 1689, Monseigneur de Saint-Valier donna aux Sœurs une maison sise sur le terrain où s'élève maintenant la cathédrale anglicane. Marguerite Bourgeoys y avait ouvert l'année précédente ses classes gratuites aux enfants des colons et des sauvages.

En 1689, elle fonda un hôpital—devenu l'Hôpital-général, lequel fut confié aux religieuses Hospitalières en 1692. Cette même année (1692) les Sœurs achètent de monsieur Hazeur, négociant à Québec, une maison sur la rue St-Pierre, laquelle fut détruite par un incendie en 1759 et reconstruite dix ans plus tard.

En 1839, Monseigneur Signay donnait aux Sœurs un terrain, en face de l'église de St-Roch, destiné à l'érection d'un couvent. La première pierre fut bénite en 1842 par Monseigneur Signay, et en 1844 eut lieu la prise de possession.

Ce même couvent fut, en 1913, restauré, agrandi et aménagé conformément aux exigences de l'époque.

Le 23 septembre 1914, l'Université Laval, pour encourager les études, fit au couvent de Saint-Roch l'honneur de l'affilier à son programme universitaire".

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

POURQUOI OBÉIR A L'ÉGLISE ?.—(Suite)

V

Enfin Jésus-Christ parait. A Rome, le temple de Janus est fermé, la paix règne partout. On dirait que l'univers fait silence pour écouter la parole divine.

Demander si Jésus-Christ a fait des miracles semble une question superflue. Toute sa vie n'est qu'une suite de prodiges. Issu d'une famille royale, mais tombée à ce point que son père vivait du métier de charpentier, charpentier lui-même jusqu'à trente ans afin de servir de modèle aux plus humbles, tout à coup il sort de sa retraite et commence sa vie publique. Sans étude, sans préparation, il se met à enseigner. Il entraîne les foules par le charme de sa parole. Il parle en maître comme ayant l'autorité. Il prêche des vertus inconnues et qui, au point de vue naturel, passent plutôt pour des faiblesses: douceur, humilité, pardon des injures, mépris des biens de la terre. Il promet les récompenses éternelles comme en ayant la disposition.

Il commande à toute la nature. D'un mot, il arrête les tempêtes, il guérit les maladies, il ressuscite les morts.

Tout cela est écrit, non dans un poème ou dans un récit légendaire dû à quelque inconnu, mais dans des livres qui remontent incontestablement aux premiers temps de l'Église, alors que la tradition était vivante et les ren-

seignements faciles. La critique a eu beau s'armer de toutes ses subtilités, elle n'a pas osé reculer la rédaction de ces livres au delà de la fin du 1er siècle, alors que bien des témoins existaient encore. Ils sont certainement plus anciens.

De tant de miracles racontés par les évangélistes, nous n'en retiendrons qu'un seul. Il nous suffit. C'est la résurrection de Jésus-Christ lui-même.

Ce miracle est en effet l'attestation la plus nette de l'intervention divine en faveur du Christ. Aucune opération humaine n'apparat. Il dépend tout entier de l'action créatrice de Dieu.

Vous savez ce qui s'est passé au saint sépulcre. Le matin de Pâques, Jésus-Christ sort vivant du tombeau. Son corps glorifié traverse la pierre scellée par les pharisiens. Au même instant, la terre tremble, les éclairs illuminent le caveau. Un ange en forme humaine range les linéaux et enlève la pierre. Les gardes éblouis et terrifiés tombent à demi morts. Les saintes femmes arrivent et près du tombeau vide trouvent l'ange qui les avertit de la résurrection.

Ce miracle n'est pas seulement appuyé sur les récits évangéliques; c'est un fait qui a eu des conséquences immenses. Si Jésus-Christ n'était pas ressuscité, une fois le maître disparu, les disciples se dispersaient. Il y aurait eu une victime de plus des erreurs judiciaires. A peine l'histoire se serait-elle occupée de lui pour

le plaindre. Tout au plus quelque auditeur intelligent eût-il recueilli ses doctrines pour les conserver à la méditation des philosophes.

C'est sa résurrection qui a entraîné les masses. Sans la résurrection, la formation si rapide de l'Église est inexplicable.

Jésus-Christ lui-même donnait sa résurrection comme la preuve décisive de sa mission: "Cette nation perverse, disait-il aux Juifs, demande un signe. Il ne lui en sera pas donné d'autre que le signe du prophète Jonas. Comme Jonas est resté trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme restera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre." (Math. XII, 39-40).

La résurrection n'est pas une légende inventée après coup; elle est un fait réel et historique. Dès l'origine, la prédication des apôtres se fonde sur ce fait. Ils le prêchent à Jérusalem, là où la contradiction était bien facile, quelques semaines après l'événement. Ils déclarent avoir vu le Christ ressuscité, avoir causé et mangé avec lui. Par son ordre, ils réunissent en Galilée plus de cinq cents disciples auxquels le Rédempteur daigne se montrer et donner ses derniers enseignements. Saint Paul, dans quelque ville qu'il allât, entrait d'abord dans la synagogue, c'est-à-dire à l'endroit où l'on pouvait être le mieux informé de ce qui s'était passé à Jérusalem. Il ne craignait pas de dire aux premiers fidèles: "Si le Christ n'est pas vraiment ressuscité, notre prédication est vanité, votre foi est illusion, nous sommes de faux témoins." (1 Cor. XV, 14-15). Ne fallait-il pas être bien sûr de son fait pour tenir un pareil langage à une époque où la vérification était facile?

Comment pourrait-il se faire que parmi tant de témoins, on n'en cite pas un seul qui se soit démenti? — Parmi eux, un grand nombre ont payé cette affirmation de leur vie, sans que jamais aucun ait consenti à se rétracter.

Admettez que par ambition et pour jouer un grand rôle, les apôtres aient essayé d'en imposer à la foule, n'y aurait-il pas eu parmi eux des jalouses, des luttes pour les premières places qui eussent décidé les vaincus à jeter le masque? Et lorsqu'ils ont vu qu'au lieu de puissance et d'honneurs ils ne rencontraient que des difficultés, des persécutions, des périls sans fin, peuvent-ils croire qu'aucun n'ait renoncé à l'entreprise, soit pour échapper à des dangers personnels, soit pour s'en faire un mérite auprès des persé-

cuteurs? Quel triomphe pour les prêtres juifs si un seul était venu leur dire: Je reconnais que j'ai pris part à une imposture; ni moi, ni mes compères nous n'avons jamais vu Jésus depuis sa mort! Avec quelle joie ils auraient accueilli cette déclaration! Avec quel empressement ils en auraient répandu la nouvelle! Mais non, il n'y a rien eu de pareil. Nous avons encore des écrits de docteurs juifs voisins de cette époque; aucun n'y fait la moindre allusion.

Le célèbre Renan, élevé dans un séminaire, savait parfaitement que l'hypothèse d'une fourberie concertée est absolument insoutenable. Quand il eut abandonné la foi, il imagina une autre explication. Marie-Madeleine, d'après lui, aurait eu une hallucination devant le tombeau; elle aurait cru voir le Christ. Son hallucination se serait communiquée par contagion aux apôtres.

Vous avez souvent entendu parler d'hallucination. Les effets de cette infirmité sont parfois très singuliers. Il arrive aussi qu'en persuadant à certaines personnes qu'elles voient, elles croient voir effectivement. C'est ce qu'on appelle la suggestion. Mais l'hallucination est généralement un fait isolé, résultant d'un trouble organique. La suggestion n'agit que sur des sujets préparés ou du moins très prédisposés par leur organisation nerveuse. Pour appliquer une telle interprétation au fait de la résurrection, il faudrait citer quelque exemple prouvé d'hallucination collective, s'étendant à plus de cinq cents personnes, se produisant non pas une seule fois, mais un grand nombre de fois, non dans un même lieu, mais dans des lieux et dans des circonstances très diverses: hallucination de la vue, puisqu'on croit voir, hallucination des oreilles, puisqu'on croit entendre, hallucination du tact, puisqu'on croit toucher, hallucination absolue puisque l'on croit avoir vécu, conservé, mangé avec un être imaginaire. A-t-on jamais constaté un semblable phénomène, et, si on l'avait constaté, pourrions-nous user de nos sens avec quelque sécurité? Une pareille explication n'est évidemment qu'une défaite.

Quand a paru le livre *des Apôtres*, de Renan, j'étais sous les ordres d'un haut fonctionnaire chrétien un peu vague, comme beaucoup d'hommes du monde. Il me dit: "Je lis ce livre avec grand intérêt et il fortifie ma foi, car

il me montre que l'on ne peut opposer à l'Église que des objections misérables."

Nous avons donc des preuves très positives et très convaincantes de la résurrection de Jésus-Christ. Elle est aussi certifiée que n'importe quel fait historique, que nous croyons sur l'affirmation des témoins oculaires sans l'avoir vu nous-mêmes.

Nous pouvons ajouter une preuve négative qui suffirait à elle seule pour établir notre conviction. Il y a bien des gens aujourd'hui qui, pour acquérir une influence sur les masses, excitent leurs passions et les poussent à la révolution sociale. Supposé qu'un de ces hommes se dise envoyé de Dieu, qu'il provoque des émeutes, qu'il réunisse un corps de ses partisans pour renverser le gouvernement. On fait marcher l'armée contre lui; défait et pris, il meurt en prison de ses blessures. Il avait annoncé à ses partisans qu'il mourrait dans la lutte, mais qu'il ressusciterait trois jours après. En effet, peu de temps après, plusieurs de ses partisans annoncent qu'il est vivant et libre. Ils l'ont vu et il leur a ordonné d'achever la révolution. Les masses fanatisées vont se soulever de nouveau avec plus de violence que jamais. Que fera le gouvernement pour rétablir la paix publique? Il usera d'un moyen très simple, employé souvent contre ces chefs de parti qu'on disait avoir échappé. Il fera déterrer le cadavre pour l'exposer à tous les yeux, là où les partisans de l'imposteur sont les plus nombreux.

Pourquoi les prêtres juifs, voyant grandir une révolution qui menaçait leur suprématie religieuse, n'eurent-ils pas recours à ce moyen? Évidemment, ils ne le pouvaient pas.

Ils se bornent à faire dire que les disciples ont enlevé le corps pendant que les gardes dormaient. Ces gardes avaient donc violé leur consigne en ne faisant aucune sentinelle. Pourquoi n'ont-ils pas été punis publiquement? Pourquoi n'a-t-on pas ouvert une enquête contre les violateurs du sépulcre? Dans un cas analogue Hérode n'y manqua pas. Saint-Pierre ayant été délivré de prison par un ange, ce prince fit arrêter les gardes qui n'en pouvaient rien assurément, mais qui étaient responsables vis-à-vis de lui. Les prêtres n'ont pas osé prendre cette mesure de rigueur. Ils savaient trop bien qu'il n'y avait eu aucun vol de cadavre.

"Prêtres, c'est vous qui dormiez, dit saint Augustin, à ce propos, quand vous avez imaginé un conte en l'air pour l'opposer à des témoignages

nombreux et positifs." Mais il fallait à ces hommes un prétexte quelconque pour ne pas se rendre. Avouer qu'ils avaient versé le sang du Messie par ambition et par jalousie eût été au-dessus de leurs forces. Quand on a été capable de tels crimes, on n'a point de tels repentirs. Ils étaient rivés au crime par l'énormité de l'humiliation qu'il eût fallu accepter pour le réparer. Voilà pourquoi ils ne surent ni se convertir, ni se défendre.

Certains critiques, tels que Straus, voudraient que Jésus-Christ ressuscité se fût montré dans les rues de Jérusalem. Jérusalem ne méritait pas une telle faveur. Mais supposons que Notre-Seigneur eût bien voulu le faire, qu'il se fit même présenté aux prêtres et les eût convertis, en serions-nous aujourd'hui plus avancés? Ne se trouverait-il pas quelque Renan pour expliquer que ces prêtres, habiles politiques, se rallièrent à une révolution qu'ils ne pouvaient plus empêcher? Qu'il se fût montré à toute la terre, on aurait accusé tout le siècle de folie. Quelle preuve pourrait convaincre qui est décidé à ne pas croire? Si le témoignage de cinq cents témoins ne suffit pas, quel témoignage pourrait suffire?

Dira-t-on que nous n'avons que les témoignages des amis, aucun des adversaires? Cette objection n'a aucune valeur pour qui se met à la place des contemporains de Jésus-Christ. Comment voulez-vous que l'on crût à sa résurrection et qu'on ne se fût pas chrétien? Tous les témoins de l'événement, tous ceux qui ont pu à cette époque en contrôler le récit, sont nécessairement pour nous des chrétiens témoignant en faveur du christianisme. Cependant, quand ils ont cru, ils étaient véritablement désintéressés; que dis-je? la plupart étaient intéressés à ne pas croire, car leur situation dans la société juive ou païenne n'était ni commode ni agréable. Leur conversion fut leur libre témoignage.

Il est donc prouvé, autant qu'un fait peut être prouvé, que Jésus-Christ est vraiment ressuscité. Mais, s'il est ressuscité, est-il une puissance humaine, est-il un degré quelconque de chaleur ou de galvanisme qui puisse produire un semblable effet? Non, celui qui a créé la vie peut seul la rendre à qui l'a perdue. Si Dieu a fait un tel miracle en faveur de Jésus-Christ, c'est qu'il a autorisé sa personne et sa doctrine, c'est que Jésus-Christ est vraiment le Messie envoyé de Dieu, c'est que sa doctrine est l'enseignement de Dieu lui-même.



JE VOUS SALUE, MARIE

(Voir "la Rédaction à la petite école", au chapitre de la Méthodologie,
présente livraison)

LANGUE FRANÇAISE

DICTÉES

I

LANGAGE DE QUELQUES OISEAUX

Le moineau et les petites poules piaulent. La poule glousse pour appeler ses petits poussins. Le serin, le canari, le rossignol chantent. La tourterelle et le pigeon roucoulent. L'oie, le canard, la pintarde, le dindon ont un cri fort désagréable.

EXERCICES.—Combien y a-t-il de phrases dans la dictée?—Trouver un verbe dans chaque phrase.—Ce verbe est-il au singulier ou au pluriel? Pourquoi?

II

LE MULET

Le mulet a la taille élevée, une encolure longue, des reins larges, une tête longue portant des oreilles allongées, mais d'une grande mobilité. Il tient à la fois du cheval et de l'âne. C'est une bête de selle et une bête de trait, douée d'une grande vigueur, d'une sobriété extrême, et résistant à la fatigue et à la sécheresse.

EXERCICES.—Écrire la dictée au pluriel: *Les mulets ont...*—Définir *encolure, mobilité*.—Qu'est-ce qu'une *bête de selle* et une *bête de trait*?—Donner et définir les dérivés de *selle*;—les homonymes de *rein, fois, selle*.—Quelles sont les différentes orthographes du son *al*? Donner des exemples.

RÉCITATION

LE BON JOUEUR

Pierre et Jean, pour tenter fortune, Lançaient leurs billes dans un trou; Grand Pierre était sûr de son coup, Petit Jean n'en mettait pas une!

Il perd. Plus de billes, plus rien!
Il regarde, le pauvre mioche,
L'œil humide, filer son bien
Et ses billes changer de poche!

Mais Pierre, voyant son chagrin,
Avec des manières gentilles,
Lui dit: "Va, Jean, reprends tes billes;
J'aime mieux le jeu que le gain."

EXERCICES SUR LA RÉCITATION.—1. Qu'est-ce que tenter fortune? 2. Lequel des petits joueurs réussissait le mieux? 3. Le perdant voyait-il sans chagrin ses billes gagnées par son ami? 4. Pierre garda-t-il les billes de Jean? 5. Aurait-il eu le droit de les garder? 6. De quelle qualité Pierre fit-il la preuve? 7. Quelles sont les qualités d'un bon joueur?

RÉDACTION

Racontez la partie de billes de la "RÉCITATION".

Deux petits garçons jouent... L'un, nommé... gagne...; l'autre...
Le perdant a du chagrin en voyant...
Mais son camarade lui dit... Le gagnant a...

(Reproduit de la Grammaire Magnan-Tremblay, 2e Livre.)

Cours moyen

DICTÉES

I

LE RUISSEAU

Le ruisseau qui arrosait mon jardin sortait des flancs d'une colline couverte d'ajoncs; c'était un heureux ruisseau. Il traversait des prairies où toutes sortes de charmantes fleurs sauvages se baignaient ou se miraient dans ses ondes, puis il entraînait dans mon jardin. Là je l'attendais; je lui avais préparé des rives vertes, j'avais planté sur ses bords et dans ses eaux toutes les plantes qui fleurissent dans le monde entier; au sein et sur les rives des eaux pures, il traversait mon jardin en chantant sa mélancolique chanson, puis, tout parfumé de mes fleurs, il sortait de mon jardin, traversait encore une prairie, et allait se précipiter dans la mer, à travers les flancs abrupts de la falaise qu'il

couvre d'écume. C'était un heureux ruisseau, il n'avait absolument rien à faire que ce que je vous ai dit: couler, rouler, être limpide, murmurer entre des fleurs et des parfums.

A. KARR

QUESTIONS.—1. Expliquer les mots: *se miraient, mélancolique, abrupts*.

2. Analysez grammaticalement *que ce que je vous ai dit*.

II

LA PATRIE

Lorsque j'arrivai en France sur un vaisseau qui venait de l'Inde, je me rappelle que les matelots, en vue de la patrie, devinrent pour la plupart incapables d'aucune manœuvre. Les uns regardaient sans pouvoir détourner les yeux, d'autres mettaient leurs beaux habits, comme s'ils avaient été au moment de descendre; il y en avait qui parlaient tout seuls et d'autres qui pleuraient. A mesure que nous approchions, le trouble augmentait, comme s'ils étaient absents depuis plusieurs années; ils ne pouvaient se lasser d'admirer la verdure des collines, le feuillage des arbres et jusqu'aux rochers du rivage couverts de mousse, comme si tous ces objets avaient été nouveaux pour eux.

QUESTIONS.—1. Mots à expliquer: *matelot, manœuvre, mousse*. 2. Faire l'analyse grammaticale de la première phrase. 3. Expliquer l'orthographe de *tout* dans: *ils parlaient tout seuls, si tous ces objets*. . . 4. Trouver et définir quelques dérivés de: *arbre, rêve, an*.

RÉCITATION

LES BLANCS MOUTONS

Vous vous levez avant l'aurore,
Puis vous partez, et les buissons
Tremblent de votre voix sonore,
O blancs moutons!

(1) Reproduit de *Par nos Champs et nos rives*, de Blanche Lamontagne. En vente chez les libraires. Prix: 75 sous.

Des lambeaux de vos toisons blanches
Les merles que nous abritons,
Bâtissent leurs nids, dans les branches,
O blancs moutons!

Nous aimons vos voix cristallines,
Vos pas légers, vos yeux si bons.
Vous êtes l'orgueil des collines,
O blancs moutons!

Goûtez les bienfaits de la plaine.
Pour les froids que nous redoutons,
Nous prendrons votre chaude laine,
O blancs moutons! . . .

Oui, rasez l'herbe de prairie,
Car, hélas, nous vous mangerons,
Le jour de la Pâque fleurie,
O blancs moutons!

BLANCHE LAMONTAGNE

RÉDACTION

CE QUE NOUS TROUVONS N'EST PAS A NOUS

CANEVAS.—État des parents de la jeune Amélie. . . Peine qu'éprouve la petite fille de voir sa mère dans l'embarras. . . Ce qu'elle a trouvé un jour en allant à l'école. . . Sa joie, sa conduite, son langage. . . Air, langage de la mère. . . .

Développement

Les parents de la petite Amélie sont fort pauvres. L'autre jour, la mère d'Amélie se désolait parce qu'elle n'avait pas d'argent pour payer son loyer.

La petite Amélie avait beaucoup de peine en voyant le chagrin de sa mère et en songeant qu'elle ne pouvait rien faire pour le soulager. Aussi partit-elle bien triste en classe.

Comme elle allait arriver à l'école, elle vit tout à coup par terre, dans l'encoignure d'une porte, un porte-monnaie noir. Amélie se baissa, prit le porte-monnaie et se hâta de l'ouvrir: il contenait vingt francs, juste l'argent du loyer. Amélie pensa tout de suite que cet argent allait sauver sa maman, et elle courut bien vite à la maison pour lui donner le porte-monnaie.

"J'ai trouvé de l'argent pour payer notre loyer, maman, cria-t-elle en arrivant." Et elle lui montra le porte-monnaie. Mais, à sa grande surprise, le visage de sa mère ne s'é-gaya point: elle se fit expliquer comment Amélie avait trouvé le porte-monnaie, puis elle lui dit: Mon enfant, nous ne pouvons pas nous servir de l'argent que contient ce porte-monnaie, car il n'est pas à nous. Nous allons donc le porter au poste de police, où celui qui l'a perdu sera bien heureux de le retrouver..."

Et comme Amélie semblait bien triste à l'idée de voir sa pauvre maman encore aussi malheureuse, celle-ci lui dit en l'embrassant:

"Console-toi, ma petite Amélie: il vaut mieux supporter son chagrin et être pauvres plutôt que de s'enrichir d'un bien qui ne nous appartient pas.

*Bien d'autrui tu ne prendras,
Ni retiendras injustement."*

Cours supérieur

DICTÉES

I

UN SOUPER CHEZ UN SEIGNEUR CANADIEN

Le menu du repas était composé d'un excellent potage (*la soupe était alors de rigueur, tant pour le dîner que pour le souper*), d'un pâté froid, appelé pâté de Pâques, servi à cause de son immense volume, sur une planche recouverte d'une serviette, ou d'une petite nappe blanche, suivant ses proportions. Ce pâté qu'aurait envié Brillat-Savarin, était composé d'une dinde, de deux poulets, de deux perdrix, de deux pigeons, du râble et des cuisses de deux lièvres: le tout recouvert de bardes de lard gras. Le godiveau de viande hachées, sur lequel reposaient ces richesses gastronomiques, et qui en couvrait aussi la partie supérieure était le produit de deux jambons de cet animal que le Juif méprise, mais que le chrétien traite avec plus d'égards. De gros oignons, introduits ça et là, et de fines épices, complétaient le tout. Mais un point très important en était la cuisson, d'ailleurs assez difficile; car, si le géant

crevait, il perdait alors cinquante pour cent de son *acabit*. Pour prévenir un événement aussi déplorable, la croûte du dessous, qui recouvrait encore de trois pouces les flancs du monstre culinaire, n'avait pas moins d'un pouce d'épaisseur. Cette croûte même, imprégnée du jus de toutes ces viandes, était une partie délicieuse de ce mets unique.

(PH.-AUBERT DE GASPÉ)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Menu*: qu'est-ce que le menu du repas? Une liste détaillée de tous les mets. *Menu* peut être adjectif (*petit*): les menus détails d'un fait. Il peut être employé comme adverbe: La Fontaine appelle les souris "la gent trotte-menu" c'est-à-dire qui trotte à petits pas. Mots de la même famille: *menuiserie, menuisier, moins* (du latin *minus*).—(*la soupe était alors...*): pourquoi les parenthèses? ce détail est une explication qui pourrait être supprimée.—*Suivant*: qu'est-ce que ce mot? une préposition; on pourrait le remplacer par *selon*; il fait rapporter *proportions* à *recouverte*.—*Brillat-Savarin*: un écrivain qui a fait un ouvrage célèbre sur la cuisine ou la table.—*dinde*: remarquez bien que ce mot est féminin; le masculin est *dindon*, les petits se nomment *dindonneaux*.—*râble*: le dos du lièvre.—*bardes*: des bandes ou des plaques: on disait des anciens chevaliers qu'ils étaient *bardés de fer*. Le mot *bardeau* dérive de *barde*.—*reposaient*:—le sujet: *richesses* placé après par inversion.—*gastronomiques*: que signifie ce mot? qui se rapportent à l'estomac. Ce mot vient du grec *gaster*, estomac; de là: *gastromome*, *gastronomie*, *gastrique*, *gastrite* (expliquez ces mots).—*qui en couvrait*: pourquoi au singulier? le sujet est *qui* dont l'antécédent est *godiveau*; que signifie le mot *en*? de ces richesses: le godiveau couvrait la partie supérieure de ces richesses...—*supérieure*: les mots (noms et adjectifs) en *eur* ont quatre terminaisons: *eure*, *euse*, *eresse*, *trice*.

1° Font *eure*: ceux en *erieur* et de plus majeur, mineur, meilleur.

2° Font *euse*: Ceux qui sont dérivés directement d'un participe présent par le changement de *eur* en *ant*. Il y a exception pour *exécuteur*, *inspecteur* et *persécuteur*, qui prennent la terminaison *trice*, quoiqu'ils viennent d'un mot en *ant*.

3° Font *resse*: *enchanteur, vengeur, pêcheur, chasseur*, (ne pas confondre *pêcheresse* avec *pêcheuse*). En style de palais, cour de justice, bailleur, défenseur, demandeur, vendeur, font aussi *resse* au féminin.

4° Font *trice*: tous ceux en *teur*, dans lesquels ont peut changer *eur* en *ant*, comme corromp-
teur, dominateur, adorateur, etc. Enfin *chan-
teur* fait *chanteuse* (ordinaire) et *cantatrice*
(célèbre).—*Cet animal que le juif méprise*:
manière plaisante de désigner le porc sans le
nommer. Le mot *juif* n'a pas de majuscule, il
est ici nom commun comme *chrétien* auquel il
est opposé dans la phrase.—*épices*: nommez-en
plusieurs: *poivre, clou de girofle, piment, mus-
cade, cannelle*. En français on ne dit pas *gro-
cer, groceries*, mais *épicier, épicerie*.—complé-
taient: quel est le sujet? *oignons* (ou *ognons*) et
épices.—*acabit*: goût, qualité propre.—*culi-
naire*: adjectif qui signifie de la cuisine.—*jus*:
quel est l'adjectif dérivé? *juteux, juteuse*.

ANALYSE

“Pour prévenir un événement aussi déplorable, la croûte de dessous, qui recouvrait encore de trois pouces les flancs du monstre culinaire, n'avait pas moins d'un pouce d'épaisseur.”

Deux propositions: une *principale* et une *complétive explicative*.

1. PRINCIPALE.—La *croûte* de dessous n'a-
vait pas moins d'un pouce d'épaisseur, pour
prévenir un événement aussi déplorable.

2. COMPL. EXPLICATIVE de *croûte*—qui re-
couvrait encore de trois pouces les flancs du
monstre culinaire.

Les mots soulignés dans les deux proposi-
tions indiquent dans chacune les mots impor-
tants: sujets, verbes, compléments.

Les principales difficultés selon nous, sont:

1° *pas moins*: de: locution adverbiale qui
modifie *avait*.

2° *prévenir*: complément circonstanciel de
avait.

3° *pouces*: complément indirect de *recou-
vrait*, recouvrait quoi? les flancs; les recouvrait
de quoi? de trois pouces.

L'analyse des autres expressions n'offre pas
de difficulté.

Un bon livre est comme un ami qui vous
parle tout bas et en quelque sorte à l'oreille, et
qui, pour peu qu'il ait d'art, d'habileté ou
d'agrément, *gagne* d'autant mieux votre con-
fiance qu'il *s'insinue* plus doucement et plus
intimement dans votre âme. Or, parmi les
livres aussi, il y a de faux amis, et il est bon de
savoir les *discerner* pour s'en *préserver*. Un
mauvais livre est un flatteur, un ennemi caché
sous l'apparence de la bienveillance; il *importe*
de n'en être pas la dupe et chacun en a le moyen
aussi sûr que facile: c'est la conscience. Tout
livre qui la *blesse*, qui *parle* par conséquent con-
tre la piété, la charité, la justice, la pudeur et
les bonnes mœurs, quelque art perdue qu'il
y *mette*, est un méchant et mauvais livre;
comme tout livre qui *satisfait*, pour peu qu'il
ait d'ailleurs ce charme sérieux qui ne *messied*
pas à l'honnête, est un bon et excellent livre.

Mais il ne suffit pas, pour recueillir d'utiles
fruits de ses lectures, de savoir distinguer et
choisir entre les livres; il faut encore savoir
lire, ce qui n'est pas aussi aisé qu'on peut le
supposer. Lire, en effet, bien lire, c'est com-
prendre, puis c'est juger et s'approprier les
pensées d'un auteur, c'est en faire son miel, à
la manière de l'abeille, et les déposer, pour les
y garder, dans le plus profond de son âme.

D'AMIRON

EXPLICATIONS.—*Résumé de ce morceau*: La
lecture est une chose excellente, à la condition
que le livre soit bon et honnête et que l'on
comprenne ce qu'on lit.

PRINCIPALES IDÉES.—A quoi peut-on com-
parer un bon livre? Que faut-il pour qu'il
gagne notre confiance? (Qu'il y ait un peu
d'art et d'agrément, qu'il nous plaise).—Y
a-t-il des faux amis parmi les livres? Quels
sont-ils? (Les mauvais livres, ceux qui sont
contraires à l'honnêteté, à la décence, à la
religion).—A quoi peut-on comparer un mau-
vais livre?—Quel moyen avons-nous de recon-
naître un mauvais livre? (Consulter notre
conscience).—Que faut-il pour recueillir un
utile fruit de la lecture?—Qu'est-ce que savoir
lire?—Pourquoi peut-on dire qu'un lecteur est
comparable à l'abeille?

SENS DES MOTS ET DES PHRASES.—*Pour peu qu'il y ait d'art*: c'est-à-dire il n'est pas nécessaire qu'il y ait beaucoup d'art, un peu suffit. — *Il s'insinue*: il entre peu à peu, sans qu'on s'en aperçoive, et comme en glissant. — *Intimentement*: c'est-à-dire au fond, au dedans. — *Discerner*: Distinguer une chose entre plusieurs. — *La dupe*: c'est comme s'il y avait: le trompé. — *Conscience*: c'est le sens intime qui nous fait distinguer le bien et le mal; c'est aussi la voix intérieure qui nous avertit, qui nous félicite ou qui nous blâme quand nous avons bien ou mal fait. — *Les bonnes mœurs*: ce sont les bonnes habitudes de la vie, les vertueuses manières de vivre. — *Art perfide*: Habilité, adresse mauvaise et dangereuse. — *Qui ne messied pas*: c'est-à-dire qui convient, qui va bien à... Ce verbe est formé du vieux verbe français *seoir* qui n'est usité que dans quelques formes (il sied, il seyait, il siéra).

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE.—Comment en français, forme-t-on de nouveaux verbes? Donnez des exemples de verbes formés avec un préfixe ajouté à un autre verbe. (*Faire*, donne *défaire*, *refaire*, *surfaire*, *contrefaire*; *venir* donne *prévenir*, *revenir*, *survenir*; *placer* donne *déplacer*, *remplacer*... etc.) Donnez des exemples de verbes formés d'un suffixe ajouté à un nom. (Tache, tacher; crayon, crayonner; fleur, fleurir; prêt, prêter; etc.)—Citez les quatre suffixes les plus employés. (Ceux des quatre conjugaisons.)—Citez quelques suffixes de diminution, de dépréciation. (*Eter*, *oter*, *iller*, *onner*; *voleter*, *barboter*, *pointiller*, *chantonner*.)

Trouvez et épelez des noms terminés par *i*. (Établi, abri, colibri, souc, midi, gui, alcaji, bailli, bouilli, fourmi, ennemi, défi, boni, macaroni, épi, repli, bistouri, canari, mari, pilori, apprenti ennui, etc., et nombre d'adjectifs et de noms propres.)—Trouvez et épelez des mots où *sc* se trouvent comme dans *discerner*. (Disciple et tous les dérivés, conscience et ses dérivés. Dans les autres, *c* a le son de *k*.) Citez quelques mots prenant deux *p*, comme *apparence*. (Apparatre, apprivoiser, appeler, appartenir, etc., et les mots de la même famille.)

EXERCICE. Relever les verbes contenus dans la dictée et les écrire à l'infinitif en les faisant suivre de mots de la même famille. Ex. parler, parole; gagner, gain; insinuer, insinuation, sinuosité, etc.

2. Former des verbes à l'infinitif avec les noms suivants:

Bivouac — bloc — blanc — brun — caoutchouc — courroux — miroir — plancher — poix — prix — sillon — tarif — toux — trompe.

3. Donner les noms qui ont aidé à former les verbes: creuser, verdir, gêner, soigner, écrire, sauter, etc...

ANALYSE GRAMMATICALE.—Un bon livre est un ami qui nous parle à voix basse.

RÉCITATION

LE DÉFRICHEUR

Issu des immortels pionniers d'autrefois,
Robuste et courageux comme l'étaient ses
[pères,
Qui bravaient l'Iroquois jusque dans ses
[repaires,
Un jeune bûcheron s'enfonce sous les bois.

Loin des toits orgueilleux et des pompeux parois,
Loin des bruits incessants des grands flots
[ipopulaires,
Il se taille un domaine, et durant de longs mois,
Plonge la hache au flanc des arbres séculaires.

Quand un pan de forêt est tombé sous le fer,
Le défricheur y fait courir un feu d'enfer,
Qui dévore rameaux, mousses, racines, herbes...

L'homme est épouvanté de son œuvre de mort;
Mais il sourit bientôt, libre de tout remord,
En voyant devant lui rayonner l'or des gerbes.

W. CHAPMAN.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

AGRICULTURE

DICTÉE

LES SUITES D'UNE NÉGLIGENCE

Je me souviens que, étant à la campagne, j'eus un exemple de ces petites pertes qu'un ménage est exposé à supporter par sa négligence. Faute d'un loquet de peu de valeur, la porte d'une basse-cour, qui donnait sur les champs, se trouvait souvent ouverte. Chaque personne qui sortait tirait la porte; mais, comme il n'y avait aucun moyen extérieur de la fermer, la porte restait battante. Plusieurs animaux de basse-cour avaient été perdus de cette manière. Un jour, un jeune et beau pore s'échappa et gagna les bois. Voilà tous les gens en campagne: le jardinier, la cuisinière, la fille de basse-cour sortirent, chacun de son côté, en quête de l'animal fugitif. Le jardinier fut le premier qui l'aperçut, et, en sautant un fossé pour lui barrer le passage, il se fit une dangereuse foulure, qui le retint plus de quinze jours dans son lit.

La cuisinière trouva brûlé du linge qu'elle avait abandonné près du feu pour le faire sécher, et la fille de basse-cour ayant quitté l'étable

sans se donner le temps d'attacher les bestiaux, une des vaches, en son absence, cassa la jambe d'un poulain qu'on élevait dans la même écurie. Les journées perdues du jardinier, valaient bien soixante francs; le linge et le poulain en valaient bien autant; voilà donc, en peu d'instants, faute d'une fermeture de quelques sous, une perte de cent vingt francs, supportée par des gens qui avaient besoin de la plus stricte économie, sans parler ni des souffrances causées par la maladie, ni de l'inquiétude et autres inconvénients étrangers à la dépense.

J.-B. SAY.

QUESTIONS.—1. Expliquer les deux expressions: *étant à la campagne, voilà tous les gens en campagne.*

2. Analysez le mot que dans *qu'un ménage est exposé à supporter.*

3. Quel est l'homonyme de *champs*? Donnez des dérivés de ces deux mots.

4. Décomposez en ses différentes propositions la phrase: *le jardinier fut le premier... il se fit une foulure qui le retint plus de quinze jours dans son lit.*

ANTI-ALCOOLISME

ANTI-ALCOOLISME

ARITHMÉTIQUE

1. Un homme gagne \$600 par an. Il en dépense \$200 en boisson. De combien celle-ci a-t-elle diminué son salaire?

2. Un homme prend 3 petits verres, par jour. Or, le verre coûte dix sous. Pour quelle somme a-t-il bu au bout de l'année?

3. Et maintenant, étant donné qu'un quartier de bœuf coûte \$15.00; un sac de farine \$4.00; un sac de sel 0.25; une livre de beurre .45; une douzaine d'œufs .35; une paire de chaussures

\$4.50; un chapeau \$3.00; un pain .24; une livre de bonbons .30, faire l'équivalent en marchandises de la somme que cette homme a bue.

4. Si, dans une paroisse de 250 familles, chacune dépense en moyenne cinquante piastres par an pour la boisson, de quelle somme la boisson appauvrit-elle la paroisse chaque année?—Or, il y a sur l'église de cette paroisse une dette de vingt mille piastres. Combien d'années faudrait-il être sobre pour éteindre cette dette?

R. P. HUGOLIN.

Enseignement ménager

ORTHOGRAPHE

SIMPLICITÉ DANS LA TOILETTE

L'habitude de la simplicité en fait une vertu si naturelle que la jeune fille qui la possède croirait à peine mériter un éloge; aussi chacun se sent-il attiré vers elle par un sentiment d'estime et de prédilection. On félicite la mère assez heureuse pour avoir une fille qui, sans rien omettre de ce que l'usage et même les fantaisies du monde réclament, conserve une sage aversion pour tout excès, pour tout abus, résiste aux

illusions de l'inexpérience et trouve ainsi, par une juste récompense, le secret le plus assuré pour relever les avantages de sa figure et pour concilier à sa toilette les suffrages du bon goût.

Et si nous portons nos regards sur un avenir éloigné, si nous cherchons à présumer ce que deviendra, dans le monde nouveau du ménage, la jeune fille en qui nous observons maintenant cette qualité solide, combien de fruits ne la verrons-nous pas en recueillir!

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Dans une manufacture, il y a 3 groupes d'ouvrières: le 1er comprend 5 ouvriers de plus que le 2e et 8 de plus que le 3e. Les ouvrières du 1er groupe gagnent \$0.45 par jour, celles du 2e \$0.65, celles du 3e \$0.85. Le total des salaires est \$28.95 par jour. Combien y a-t-il d'ouvrières dans chaque groupe?

Solution: Le 1er a 8 ouvrières de plus que le 3e.

Ces 8 ouvrières reçoivent $\$0.45 \times 8 = \3.60 par jour.

Le 2e a 3 ouvrières de plus que le 3e.

Ces 3 ouvrières reçoivent $\$0.65 \times 3 = \1.95 par jour.

$\$28.95 - (\$3.60 + \$1.95) = \$28.95 - \$5.55 = \23.40 , ce que recevrait par jour les 3 groupes si chaque groupe avait un nombre d'ouvrières égal à celui du 3e groupe.

$\$0.45 + \$0.65 + \$0.85 = \1.95 , le salaire de 3 ouvrières dont une de chaque groupe.

$\$23.40 \div \$1.95 = 12$ ouvrières dans le 3e groupe. *Rép.*

$12 + 3 = 15$ ouvrières dans le 2e groupe. *Rép.*

$12 + 8 = 20$ ouvrières dans le 1er groupe. *Rép.*

Preuve: $\$0.45 \times 20 = \9.00 , le salaire journalier total du 1er groupe.

$\$0.65 \times 15 = \9.75 , le salaire journalier total du 2e groupe.

$\$0.85 \times 12 = \10.20 , le salaire journalier total du 3e groupe.

$\$9 + \$9.75 + \$10.20 = \28.95 .

2. Une marchande a vendu 216 œufs pour \$10.80. Elle les avait achetés, les uns à \$0.40 et les autres à \$0.45 la douzaine. Son bénéfice est de \$3.15. Combien a-t-elle vendu d'œufs de chaque qualité?

Solution: $216 \div 12 = 18$ douzaines.

$\$10.80 - \$3.15 = \$7.65$, ce qu'elle avait payé les 18 douzaines.

$\$0.40 \times 18 = \7.20 , ce qu'aurait coûté les 18 douzaines si elle les avait payées $\$0.40$ la douzaine.

$\$7.65 - \$7.20 = \$0.45$, différence sur toute la quantité.

$\$0.45 - \$0.40 = \$0.05$, différence sur 1 douzaine.

$\$0.45 \div \$0.05 = 9$ douzaines à $\$0.45$. *Rép.*

$18 - 9 = 9$ douzaines à $\$0.40$. *Rép.*

Preuve: $\$0.45 \times 9 = \4.05 le prix des œufs à $\$0.45$.

$\$0.40 \times 9 = \3.60 , le prix des œufs à $\$0.40$.

$\$4.05 \times \$3.60 = \$7.65$, le coût des 18 douzaines.

3. Un tireur à la cible a tiré 30 coups; chaque fois qu'il atteint le but il reçoit $\$0.16$; chaque fois qu'il le manque, il donne $\$0.10$. Sachant qu'il a perdu $\$1.44$, combien a-t-il manqué de coups?

Solution: S'il avait atteint le but à chaque coup il aurait gagné $\$0.16 \times 30 = \3.80 .

Mais il a perdu $\$1.44$.

La différence entre le gain supposé de $\$4.80$ et le résultat qu'il a atteint, une perte de $\$1.44$ est de $\$4.80 + \$1.44 = \$6.24$.

La différence entre un coup gagné et un coup manqué est de $\$0.16 + \$0.10 = \$0.26$.

Ainsi $\$0.26$ représente le remplacement d'un coup gagné par un coup manqué.

Donc autant de coups manqués qu'il y a de $\$0.26$ dans $\$6.24$.

$\$6.24 \div \$0.26 = 24$ coups manqués. *Rép.*

$30 - 24 = 6$ coups gagnés.

Autrement: S'il avait manqué les 30 coups, il aurait perdu $\$0.10 \times 30 = \3 .

Il n'a perdu que $\$1.44$.

La différence entre la perte possible et la perte réelle égale $\$3 - \$1.44 = \$1.56$.

$\$1.56 \div \$0.26 = 6$ coups gagnés.

$30 - 6 = 24$ coups perdus. *Rép.*

Preuve: $\$0.10 \times 24 = \2.40 la perte.

$\$0.16 \times 6 = \0.96 , le gain.

$\$2.40 - \$0.96 = \$1.44$, la perte nette.

4. On a déboursé $\$111$ pour payer 2 ouvriers, dont l'un a fait 12 jours et l'autre 15; mais le deuxième recevait par journée $\$2$ de plus que le premier. Trouver le prix de la journée de chacun.

Solution: $\$2 \times 15 = \30 , ce que le premier a reçu en tout de plus que le premier.

$\$111 - \$30 = \$81$, ce que les deux auraient reçu en tout s'ils avaient reçu chacun le même prix par jour que le premier.

$$12 + 15 = 27 \text{ jours.}$$

$\$81 \div 27 = \3 , ce que le premier recevait par jour. *Rép.*

$\$3 + \$2 = \$5$, ce que recevait le 2^e par jour. *Rép.*

5. Deux ouvriers ont travaillé ensemble à un même ouvrage qui leur a été payé \$252. La journée de chaque ouvrier vaut \$2.25. Sachant que, pendant la durée du travail, l'un des ouvriers s'est absenté 4 jours faites la répartition, entre eux de la somme totale.

Solution: $\$252 \div \$2.25 = 112$ jours en tout.

$112 - 4 = 108$ nombre de jours qu'ils auraient travaillé en tout s'ils n'avaient consacré chacun à l'ouvrage le nombre de jours de celui qui avait travaillé le moins.

$108 \div 2 = 54$ le plus petit nombre de jours.

$54 + 4 = 58$, le plus grand nombre de jours.

$\$2.25 \times 54 = \121.50 , part de celui qui avait travaillé le moins. *Rép.*

$\$2.25 \times 58 = \130.50 , part de celui qui avait travaillé le plus. *Rép.*

Autrement: $\$2.25 \times 4 = \9 , ce que l'un des ouvriers reçut de plus que l'autre.

$$\$252 - \$9 = \$243.$$

$243 \div 2 = \$121.50$, ce que reçut celui qui avait travaillé 4 jours de moins que l'autre. *Rép.*

$\$121.50 + \$9 = \$130.50$, ce que reçut l'autre ouvrier. *Rép.*

6. Six hommes, pendant 3 jours, et 8 femmes, pendant 4 jours ont gagné ensemble \$195; 5 hommes, pendant 4 jours, et 7 femmes, pendant 6 jours, ont gagné ensemble \$236. Quel est le salaire journalier d'un homme et celui d'une femme ?

Solution: $6 \times 3 = 18$ jours de travail d'un homme.

$8 \times 4 = 32$ jours de travail d'une femme.

$5 \times 4 = 20$ jours de travail d'un homme.

$7 \times 6 = 42$ jours de travail d'une femme.

(1) 18 jours de tr. d'un h. + 32 jrs de tr. d'une f. = \$195.

(2) 20 jours de tr. d'un h. + 42 jrs de tr. d'une f. = \$236.

Multipliant (1) par 10 et (2) par 9 on a :

(3) 180 jrs de tr. d'un h. + 320 jrs de tr. d'une f. = \$1950.

(4) 180 hrs de tr. d'un h. + 378 jrs de tr. d'une f. = \$2124.

Soustrayant (3) de (4) on a : 58 jrs de tr. d'une f. = \$174.

1 jour de travail d'une femme = $\$174 \div 58 = \3 . *Rép.*

Substituant $\$3 \times 32 = \96 à 32 jrs dans (1) on a :

18 jrs de tr. d'un h. + \$96 = \$195.

18 jrs de tr. d'un h. = $\$195 - \$96 = \$99$.

1 jr de tr. d'un h. = $\$99 \div 18 = \5.50 . *Rép.*

PROBLEMES SUR LES FRACTIONS

1. Deux propriétés ont été payées ensemble \$42240, et l'une vaut les $\frac{4}{7}$ du prix de l'autre. Trouver la valeur de chaque propriété ?

Solution: $\frac{7}{7}$ de la valeur de la 1ère = la valeur de la 1ère.

$\frac{4}{7}$ de la valeur de la 1ère = la valeur de la 2e.

$\frac{7}{7}$ de la v. de la 1ère + $\frac{4}{7}$ de la v. de la 1ère = $\frac{11}{7}$ de la v. de la 1ère = \$42240.

$\frac{1}{7}$ de la v. de la 1ère = \$42240 \div 11.

$\frac{7}{7}$ de la v. de la 1ère = (\$42240 \div 11) \times 7 = \$3840 \times 7 = \$26880, valeur de la 1ère. *Rép.*

$\frac{4}{7}$ de la v. de la 1ère = (\$42240 \div 11) \times 4 = 3840 \times 4 = \$15360, valeur de la 2e. *Rép.*

2. Un négociant vend les $\frac{2}{5}$ d'une pièce d'étoffe à un premier acheteur, puis le $\frac{1}{5}$ du reste à un second acheteur; un troisième achète un nombre de verges égal à la moitié de ce qu'a acheté le premier, et il reste encore 25 verges. Calculer: 1° la longueur totale de la pièce d'étoffe; 2° le prix de la verge, sachant que le second acheteur a donné \$17.25 de moins que le premier.

Solution: Le 1er eut $\frac{2}{5}$ de la pièce.

Le 2e eut $\frac{1}{5}$ des $\frac{3}{5}$ = $\frac{1}{5}$ de la pièce.

Le 3e eut $\frac{1}{2}$ des $\frac{2}{5}$ = $\frac{1}{5}$ de la pièce, et il restait 25 verges.

$\frac{2}{5}$ de la p. + $\frac{1}{15}$ de la p. + $\frac{1}{5}$ de la p. + 25 verges = la pièce.

$\frac{1}{15}$ de la p. + $\frac{1}{15}$ de la p. + $\frac{3}{15}$ de la p. + 25 verges = la pièce.

$\frac{1}{5}$ de la p. + 25 verges = la pièce.

La pièce, ou $\frac{1}{5}$ = $\frac{1}{5}$ de la p. + 25 verges.

$\frac{1}{15}$ de la p. - $\frac{1}{15}$ de la p. = 25 verges.

$\frac{5}{15}$ = $\frac{1}{3}$ de la p. = 25 verges.

$\frac{3}{8}$ de la p. 3×25 = 75 verges, longueur. *Rép.*

Le 1er acheteur eut les $\frac{2}{5}$ de 75 verges = 30 verges.

Le 2e acheteur eut $\frac{1}{15}$ de 75 verges = 5 verges.

30 - 5 = 25 différence entre les nombres des deux premiers acheteurs.

\$17.25 \div 25 = 0.69, le prix d'une verge. *Rép.*

3. Un industriel a consacré les $\frac{3}{5}$ de sa fortune à la création d'une usine et les $\frac{2}{5}$ restant au fonds de roulement, au bout de la première année, son avoir a augmenté du $\frac{1}{8}$ de sa valeur. Au bout de la deuxième, il est les $\frac{3}{4}$ de ce qu'il était à la fin de la première. Enfin, à la fin de la troisième année ce qu'il avait à la fin de la seconde est augmenté de $\frac{1}{5}$; il a alors \$231200. Quelle était sa fortune primitive et quel était le prix de l'usine ?

Solution: $\frac{3}{5} + \frac{2}{5} = \frac{5}{5}$, son avoir primitif.

$\frac{5}{8} \times \frac{4}{8} = \frac{4}{8}$, son avoir au bout de la 1ère année.

$\frac{4}{8} \times \frac{5}{4} = \frac{5}{8}$, son avoir au bout de la 2ème année.

$\frac{5}{8} \times \frac{6}{5} = 2$, son avoir au bout de la 3e année.

\$231200 \div 2 = \$115600, son avoir primitif. *Rép.*

$\frac{2}{3}$ de 115600 = $3 \times 23120 =$ \$69360, prix de l'usine. *Rép.*

4. Pour \$4.45, on a acheté 16 livres de sucre, 14 livres de chocolat et 4 livres de thé. On sait que 3 livres de chocolat ont la même valeur que 5 livres de sucre et que 2 livres de thé valent 6 livres de chocolat. Combien vaut la livre de chaque substance ?

Solution: 3 livres de chocolat = 5 livres de sucre; 1 l. de c. = $\frac{5}{3}$ de la l. de sucre. 6 livres de ch. = 2 livres de thé; 1 l. de ch. $\frac{2}{6} = \frac{1}{3}$ de la l. de thé = $\frac{5}{3}$ de l. de sucre. 1 l. de thé = $\frac{5}{3} \times 3 = 5$ livres de sucre.

16 livres de sucre = 16 livres de sucre.

14 livres de chocolat = $\frac{5}{3} \times 14 = 23\frac{1}{3}$ livres de sucre.

4 livres de thé = $5 \times 4 = 20$ livres de sucre.

16 livres de sucre + $23\frac{1}{3}$ l. de s. + 20 l. de s. = $59\frac{1}{3}$ livres de sucre = \$4.45.

1 livre de sucre = $\$4.45 \div 59\frac{1}{3} = \$0.07\frac{1}{2}$. *Rép.*

14 l. de chocolat = $23\frac{1}{3}$ livres de sucre = $\$0.075 \times 23\frac{1}{3} = \1.75 .

1 livre de chocolat = $\$1.75 \div 14 = \$0.12\frac{1}{2}$. *Rép.*

4 l. de thé = 20 livres de sucre = $\$0.75 \times 20 = \1.50 .

1 livre de thé = $\$1.50 \div 4 = \$0.37\frac{1}{2}$. *Rép.*

5. Quatre ouvriers ont fait un ouvrage de 3239 verges; le travail du deuxième est les $\frac{4}{5}$ de celui du premier, le travail du troisième est les $\frac{2}{3}$ de celui du deuxième, et le travail du quatrième est les $\frac{3}{4}$ de celui du troisième. L'ouvrage total ayant été payé \$1344.80, combien chaque ouvrier a-t-il fait de verges, et combien recevra-t-il ?

Solution: Le travail du 1er = $\frac{5}{5}$ de son ouvrage.

Le travail du 2e = $\frac{4}{5}$ de l'ouvrage du 1er.

Le travail du 3e = les $\frac{2}{3}$ des $\frac{4}{5}$ = les $\frac{8}{15}$ de l'ouvrage du 1er.

Le travail du 4e = les $\frac{3}{4}$ des $\frac{8}{15}$ = les $\frac{2}{5}$ de l'ouvrage du 1er.

$\frac{5}{5}$ de l'ou. du 1er + $\frac{4}{5}$ de l'ou. du 1er + $\frac{8}{15}$ de l'ou. du 1er + $\frac{2}{5}$ de l'ou.

du 1er = tout l'ouvrage = 3239 verges = \$1344.80.

$\frac{5}{5}$ du 1er + $\frac{4}{5}$ du 1er + $\frac{8}{15}$ du 1er + $\frac{2}{5}$ du 1er = $\frac{15}{15}$ du 1er + $\frac{12}{15}$ du 1er

+ $\frac{8}{15}$ du 1er + $\frac{4}{15}$ du 1er = $\frac{41}{15}$ du 1er = 3239 verges = \$1344.80.

$\frac{15}{41}$ du 1er = $\frac{3239 \times 15}{41}$ vgs = $\$1344.80$.

$\frac{15}{41}$ du 1er = $(3239 \text{ vgs} \div 41) \times 15 = 79 \times 15 = 1185$ verges. L'ouvrage du 1er. *Rép.*

$\frac{15}{41}$ du 1er = $(\$1344.80 \div 41) \times 15 = \$32.80 \times 15 = \$492.00$, ce que reçoit le 1er. *Rép.*

$\frac{4}{5}$ du 1er = $\frac{4}{5}$ de 1185 vgs = $4 \times 237 = 948$ verges. L'ouvrage du 2e. *Rép.*

$\frac{4}{5}$ du 1er = $\frac{4}{5}$ de \$492.00 = $4 \times \$98.40 = \393.60 , ce que reçoit le 2e. *Rép.*

3e. *Rép.* $\frac{2}{3}$ du 2e = $\frac{2}{3}$ de 948 verges = $2 \times 316 = 632$ verges. L'ouvrage du

$\frac{2}{3}$ du 2e = $\frac{2}{3}$ de \$393.60 = $2 \times \$131.20 = \262.40 , ce que reçoit le 3e.

4e. *Rép.* $\frac{3}{4}$ du 3e = $\frac{3}{4}$ de 632 verges = $3 \times 158 = 474$ verges. L'ouvrage du

$\frac{3}{4}$ du 3e = $\frac{3}{4}$ de \$262.40 = $3 \times 65.60 = \$196.80$, ce que recevra le

4e. *Rép.* *Preuve:* 1185 vgs + 948 vgs + 632 vgs + 474 vgs = 3239 verges.

Total. $\$492.00 + \$393.60 + \$262.40 + \$196.80 = \$1344.80$. Total.

6. Dans un atelier travaillent 20 ouvrières et 8 enfants. Le salaire d'un enfant est les $\frac{2}{5}$ de celui d'une ouvrière. Au bout de 12 jours, les ouvrières et les enfants reçoivent ensemble \$208.80. Quel est le salaire journalier d'une femme? d'un enfant?

Solution: $\$208.80 \div 12 = \17.40 , le salaire des 20 ouvrières et des 8 enfants pour 1 jour.

Le salaire des 8 enfants = 8 fois les $\frac{2}{5}$ du s. d'une ouvrière = les $\frac{1}{5}$ du salaire d'une ouvrière = $3 \frac{1}{5}$ fois le salaire d'une ouvrière.

20 salaires d'ouvrières + $3 \frac{1}{5}$ salaires d'ouv. = $23 \frac{1}{5}$ sal. d'ouv. = \$17.40.

1 sal. d'ouvrière = $\$17.40 \div 23.2 = \0.75 . *Rép.*

$\frac{2}{5}$ de \$0.75 = $2 \times \$0.15 = \0.30 , sal. d'un enfant. *Rép.*

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC

1. Un épicier a acheté 24 balles de café pesant chacune 250 livres. Il en a revendu le $\frac{1}{3}$ avec un bénéfice de 10% sur le prix d'achat, puis les $\frac{3}{4}$ du reste avec un bénéfice de 15% sur le prix d'achat. Mais le nouveau reste du cavé s'étant avarié, il l'a revendu avec une perte de 20% sur le prix d'achat, sachant que sur l'ensemble de ces opérations le négociant a réalisé un bénéfice de \$81, on demande quel était le prix d'achat du quintal de café?

Solution: 10% sur le $\frac{1}{3}$ = $3 \frac{1}{3}$ % de bénéfice sur le tout.

15% sur les $\frac{3}{4}$ des $\frac{2}{3}$, ou sur la $\frac{1}{4}$ = $7 \frac{1}{2}$ % de bénéfice sur le tout.

Le reste = $\frac{1}{4}$ des $\frac{2}{3}$ = $\frac{1}{6}$ du tout.

20% sur le $\frac{1}{6}$ = $3 \frac{1}{3}$ % de perte sur le tout.

$3 \frac{1}{3}$ % de bénéfice + $7 \frac{1}{2}$ % de bénéfice - $3 \frac{1}{3}$ % de perte = $7 \frac{1}{2}$ % de bénéfice net.

$\$81 \div 0.075 = \1080 . le prix total.

$(250 \times 24) \div 100 = 6000 \div 100 = 60$ quintaux.

$\$1080 \div 60 = \18 le quintal. *Rép.*

2. Trois jeunes filles ont travaillé dans un magasin aux mêmes appointements mensuels: la première 5 mois, la deuxième 9 mois, la troisième toute l'année. La première y a pris une robe; la deuxième une paire de bottines; la troisième une robe et une paire de bottines de même valeur que les précédentes. Après déduction sur leurs appointements de la valeur des fouritures choisies par elles, la première a reçu en quittant la maison \$54, la deuxième \$104 et la troisième \$134. Trouver le prix de la robe, celui de la paire de bottines et les appointements mensuels.

$(\$54 + 1 \text{ robe}) \div 5 = \$10.80 + \frac{1}{5}$ du prix de la robe, salaire mensuel de la 1ère.

$(\$104 + 1 \text{ p. de bottines}) \div 9 = \$11.55\frac{5}{9} + \frac{1}{9}$ du prix de 1 p. de b., salaire mensuel de la 2e.

$(\$134 + 1 \text{ robe} + 1 \text{ p. de b.}) \div 12 = \$11.16\frac{2}{3} + \frac{1}{12}$ du p. de 1 robe + $\frac{1}{12}$ du p. des b., salaire mensuel de la 3e.

$\$11.55\frac{5}{9} + \frac{1}{9}$ du p. de 1 paire de b. = $\$10.80 + \frac{1}{5}$ du p. de la robe.

$\$11.55\frac{5}{9} - \$10.80 = \frac{1}{5}$ du p. de la robe - $\frac{1}{9}$ du p. de 1 paire de b.

$\$0.75\frac{5}{9} = \frac{1}{5}$ du p. de la robe - $\frac{1}{9}$ du p. de 1 paire de b.

$\frac{1}{5}$ du p. de la robe - $\frac{1}{9}$ du p. de 1 paire de b. = $\$0.75\frac{5}{9}$.

$\frac{5}{9}$ du p. de la robe - $\frac{5}{9}$ du p. de 1 paire de b. = $\$0.75\frac{5}{9} \times 5 = \$3.77\frac{7}{9}$.

La robe = $\$3.77\frac{7}{9} + \frac{5}{9}$ du p. de 1 p. de b.

$\frac{1}{12}$ du p. de la robe = $(\$3.77\frac{7}{9} + \frac{5}{9}$ du p. de 1 p. de b.) $\div 12 = \$0.31\frac{1}{12}$

+ $\frac{1}{108}$ du p. de 1 paire de bottines.

$\$1.55\frac{5}{9} + \frac{1}{9}$ du p. de 1 p. de b. = $\$11.16\frac{2}{3} + \$0.31\frac{1}{12} + \frac{5}{108}$ du p. de 1 p. de b. + $\frac{1}{12}$ du p. de 1 p. de b.

$\$11.55\frac{5}{9} + \frac{1}{9}$ du p. de 1 p. de b. = $\$11.48\frac{4}{7} + \frac{7}{54}$ du p. de 1 p. de b.

$\$11.55\frac{5}{9} - \$11.48\frac{4}{7} = \frac{7}{54}$ du p. de 1 p. de b. - $\frac{1}{9}$ du p. de 1 p. de b. =

$\frac{1}{54}$ du p. de 1 p. de b.

$\$0.07\frac{1}{7} = \frac{1}{54}$ du prix d'une paire de bottines.

$\frac{5}{54}$ du p. de 1 paire de bottines = $\$0.07\frac{1}{7} \times 54 = \4 , le prix de 1 paire de bottines. *Rép.*

$\$104 + \$4 = \$108$, salaire de la 2e pour 9 mois.

$\$108 \div 9 = \12 , salaire de chacune des filles. *Rép.*

$\$12 \times 5 = \60 , salaire de la 1ère pour 5 mois; elle reçut \$54 et 1 robe; donc la robe = $\$60 - \$54 = \$6$. *Rép.*

3. Un marchand vend 40% d'une pièce de toile à \$0.26 la verge et fait ainsi un bénéfice de \$12.84; il vend ensuite le reste de la pièce à \$0.225 la verge et réalise un nouveau bénéfice de \$28.89. Trouver la longueur de la pièce de toile, le prix d'achat de la verge et le bénéfice pour cent sur le tout.

Solution: $\$0.225 - \$0.21 = \$0.015$, la différence de bénéfice sur une verge dans le 2e cas et dans le 1er cas.

$(\$28.89 \div 0.60) 0.40 = \$48.15 \times 0.40 = \$19.26$, le gain sur 40% de la pièce vendu à \$0.225 la verge.

$\$19.26 - \$12.84 = \$6.42$, différence de gain sur 40% à $\$0.225$ et à $\$0.21$ la verge.

$\$6.42 \div \$0.015 = 428$ verges = 40% de la pièce.

$428 \div 0.40 = 1070$, longueur totale de la pièce. *Rép.*

$\$0.21 \times 428 = \89.88 , le prix de vente des 40% à $\$0.21$ la verge.

$\$89.88 - \$12.84 = \$77.04$, le prix d'achat de 428 verges.

$77.04 \div 428 = \$0.18$ le prix d'achat d'une verge. *Rép.*

$\$0.18 \times 1070 = \192.60 , le prix d'achat de la pièce.

$\$12.84 + \$28.89 = \$41.73$, le gain total.

$\$41.73 \div \$192.60 = 0.21\frac{2}{3} = 21\frac{2}{3}\%$. *Rép.*

4. Un marchand reçoit une pièce de drap qu'il paye à raison de $\$2$ la verge; en la mesurant, il trouve que la pièce a 5 verges de plus qu'il ne croyait; mais le drap n'est pas de très bonne qualité et il se voit obligé de le vendre $\$1.64$ la verge. La pièce vendue à ce prix, il ne fait qu'une perte de $9\frac{4}{5}\%$. Quelle est la longueur de la pièce de drap? Vérifiez.

Solution: $\$2 - \$1.64 = \$0.36$, la perte sur une verge.

$\$2 \times 0.098 = \0.196 , la perte d'après le problème.

$\$1.64 \times 5 = 8.20$, le gain.

$\$0.36 - \$0.196 = \$0.164$, différence entre la perte apparente et la perte réelle.

$\$8.20 \div \$0.164 = 50$ verges, longueur supposée de la pièce. *Rép.*

$50 + 5 = 55$, longueur réelle de la pièce.

$\$2 \times 50 = \100 , coût de la pièce.

$\$1.64 \times 55 = \90.20 , prix de vente de la pièce.

$\$100 - \$90.20 = \$9.80 = 9.8\% = 9\frac{4}{5}\%$.

5. Une compagnie devait creuser une ligne de tranchées en 15 jours; tous les hommes de la compagnie y ont travaillé pendant 2 jours; ensuite un tiers d'eux ont été occupés à autre chose et ceux qui restaient ont travaillé pendant 4 jours; enfin, 80 hommes ont achevé l'ouvrage en 31 jours. Combien la compagnie avait-elle d'hommes?

Solution: Dans 1 jour la compagnie fait $\frac{1}{15}$ de l'ouvrage.

Dans 2 jours elle fait $\frac{2}{15}$ de l'ouvrage.

Dans 4 jours les $\frac{2}{3}$ de la compagnie font $\frac{4}{15} \times \frac{2}{3} = \frac{8}{45}$ de l'ouvrage.

$\frac{2}{15} + \frac{8}{45} = \frac{6}{45} + \frac{8}{45} = \frac{14}{45}$, l'ouvrage fait au moment où les 80 hommes entrent en scène.

$\frac{45}{45} - \frac{14}{45} = \frac{31}{45}$ de l'ouvrage que firent les 80 hommes en 31 jours.

Si en 31 jours 80 hommes font $\frac{31}{45}$ de l'ouvrage.

En 15 jours ? hommes font $\frac{45}{45}$ de l'ouvrage.

Ou si en 31 jours 80 hommes font 31 parties.

En 15 jours ? hommes font 45 parties.

$\frac{80 \times 31 \times 45}{15 \times 31} = 240$ hommes. *Rép.*

6. On vend deux chevaux pour \$238 en gagnant $12\frac{1}{2}\%$ sur le prix d'achat du premier et $12\frac{1}{2}\%$ sur le prix de vente du deuxième. Trouver les deux prix d'achat, sachant qu'on gagne autant sur un cheval que sur l'autre.—Vérifier.

Solution: Soit \$1 le prix d'achat du 1er cheval alors \$1.125 le prix de vente du 1er cheval.

Soit \$1 le prix de vente du 2e cheval alors \$1 - \$0.125 = \$0.875, le prix d'achat du 2e cheval.

\$1 le prix d'achat du 1er cheval et \$1.125 le prix de vente du 1er cheval.

\$0.875 le prix d'achat du 2e cheval et \$1.00 le prix de vente du 2e cheval.

\$1.125 + \$1.00 = \$2.125 le prix de vente supposée des 2 chevaux.

\$238 ÷ \$2.125 = \$112, le prix d'achat du 1er cheval.

\$112 × 0.875 = \$98, le prix d'achat du 2e cheval.

Preuve: \$112 × $0.12\frac{1}{2}$ = \$14, le gain dans le 1er cas.

\$112 + \$14 = \$126, le prix de vente dans le 1er cas.

Le prix d'achat du 2e cheval = le prix de vente - $12\frac{1}{2}\%$ du prix de vente, = $87\frac{1}{2}\%$ du prix de vente.

98 ÷ 0.875 = \$112 prix de vente du 2e cheval.

\$112 - \$98 = \$14, le gain dans le 2e cas.

\$126 + \$112 = \$238.

ALGÈBRE

1. Une personne achète un champ à raison de \$150 de l'acre. Elle conserve 25 acres, et vend le reste 3 fois le prix, par acre, qu'elle l'avait payé et réalise ainsi un bénéfice de \$750. Combien avait-elle acheté d'acres?

Solution: Soit x le nombre d'acres achetés, alors $x - 25$ le nombre vendus.

$$450(x - 25) - 150x = \$750.$$

$$450x - 11250 - 150x = \$750.$$

$$300x = \$750 + \$11250 = \$12000.$$

$$x = \$12000 \div 300 = 40 \text{ acres. } \textit{Rép.}$$

2. Un nombre de 2 chiffres est égal à 4 fois la somme de ses chiffres. Si l'on ajoute 18 au nombre ses chiffres changeront de place. Quel est le nombre?

Solution: Soient x le chiffre des dizaines et y celui des unités; alors $10x + y$, le nombre et $10y + x$ le nombre obtenu en ajoutant 18 au nombre primitif.

$$10x + y = 4(x + y) = 4x + 4y \dots\dots\dots(1)$$

$$10y + x - (10x + y) = 18 \dots\dots\dots(2)$$

Transposant (1) et réduisant (2) on a:

$$10x + y - 4x - 4y = 0 \dots\dots\dots(3)$$

$$6x - 3y = 0 \dots\dots\dots(4)$$

$$-9x + 9y = 18 \dots\dots\dots(5)$$

Divisant (4) par 3 et (5) par 9 on a :

$$2x - y = 0. \dots\dots\dots(6)$$

$$-x + y = 2. \dots\dots\dots(7)$$

Ajoutant (7) à (6) on a :

$$x = 2, \text{ chiffre des dizaines.} \dots\dots\dots(8)$$

Substituant *moins* 2 à $-x$ dans 7 on a :

$$-2 + y = 2. \dots\dots\dots(7)$$

$$\text{D'où } y = 2 + 2 = 4, \text{ chiffre des unités.} \dots\dots\dots(9)$$

Le nombre = 24. *Rép.*

3. La superficie d'un champ carré en acres est égale à $\frac{1}{3}$ du nombre de perches dans la clôture qui l'entoure. Quel est la longueur de la clôture en perches ?

Solution: Soit x la longueur d'un côté du champ en perches; alors $4x$ la longueur de la clôture en perches.

x^2 , la surface du champ en perches.

$$x^2$$

—, la surface du champ en acres.

$$\frac{160}{x^2} = \frac{4x}{x^2}$$

$$160 = 4x$$

Divisant l'équation par x on a : $\frac{160}{x} = 4 = \frac{4}{1}$

D'où $2x = 160$.

Et $x = \frac{160}{2} = 80$.

Et $4x = 4 \times 80 = 320$, = la longueur de la clôture. *Rép.*

4. Dans une progression arithmétique, la différence est 2, le nombre de termes est égal au deuxième terme et la somme des termes est 35; quel est le 1er terme ?

Solution: Soit x le 1er terme.

Alors $x + 2$ = le 2e terme et aussi n .

$$N - 1 = x + 2 - 1 = x + 1.$$

$$L = x + (x + 1)2 = x + 2x + 2 = 3x + 2.$$

$$S = \frac{(x+2)n}{2} = \frac{(x+3x+2)(x+2)}{2} = 35.$$

$$(x + 3x + 2)(x + 2) = 70.$$

$$(4x + 2)(x + 2) = 70.$$

$$4x^2 + 10x + 4 = 70.$$

$$4x^2 + 10x = 70 - 4 = 66.$$

$$x^2 + \frac{5x}{2} = \frac{33}{2}$$

$$x^2 + \frac{5x}{2} + \left(\frac{5}{4}\right)^2 = \frac{33}{2} + \frac{25}{4} = \frac{264}{4} + \frac{25}{4} = \frac{289}{4}$$

$$x = -\frac{5}{4} \text{ plus ou moins } \frac{17}{4}$$

$$x = 3 \text{ ou moins } \frac{3}{4}$$

Rép. 3.



*"(Voir Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle", au chapitre de la
Méthodologie, présente livraison)*

5. Dans une progression géométrique à trois termes la somme du 1er et du 2e terme égale 32 et la somme du 2e et du 3e égale 96. Quels sont les termes ?

Solution: Soit : $a : aq : aq^2$ la progression.

$$a + aq = 32 \dots\dots\dots (1)$$

$$aq + aq^2 = 96 \dots\dots\dots (2)$$

$$(1 + q) a = 32 \dots\dots\dots (3)$$

$$(q + q^2) a = 96 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{De (3) on trouve } a = \frac{32}{1+q} \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{De (4) on trouve : } a = \frac{96}{q+q^2} \dots\dots\dots (6)$$

$$\frac{96}{q+q^2} = \frac{32}{1+q} = \frac{96}{q+q^2} \dots\dots\dots (7)$$

$$q + q^2 \quad 1 + q \quad 3 + 3q$$

$$\text{D'où : } q + q^2 = 3 + 3q.$$

$$q^2 + q - 3q = 3.$$

$$q^2 - 2q = 3.$$

$$q^2 - 2q + 1 = 3 + 1 = 4.$$

$$q - 1 = + 2 \text{ ou } - 2.$$

$$q = 2 + 1 = 3 \text{ ou } - 2 + 1 = - 1.$$

$$q = 3.$$

Substituant 3 la valeur de q à q dans (1) on a :

$$a + 3a = 32.$$

$$4a = 32.$$

$$a = \frac{32}{4} = 8.$$

$$\therefore 8 : 24 : 72. \text{ Rép.}$$

6. On nous demande de résoudre le problème suivant: Un particulier vend une propriété le 1er octobre 1915 pour \$3250, payable \$250 comptant et \$250 par année pendant 12 années consécutives.

L'acheteur a payé \$250 comptant, puis \$250 le 1er octobre 1916, à cette même date il veut payer toute la somme, combien le vendeur peut-il exiger de lui en lui accordant un escompte de 6% ?

Solution: Le deuxième paiement fait il reste 11 versements de \$250 à faire. Trouvons quelle somme le vendeur aurait reçue si les versements étaient faits régulièrement tous les ans.

$$A = \frac{a [(1 + r)^n - 1]}{r}$$

$$A = \frac{250 [1.06^{11} - 1]}{0.06}$$

$$11 \log. 1.06 = 11 \times 0.025306 = 0.278366.$$

$$\text{N. c. } 0.278366 = 1.8983.$$

$$A = \frac{\$250(1.8983-1)}{0.06} = \frac{\$250 \times 0.8983}{0.06} = \frac{\$224.575}{0.06} = \$3742.91.$$

\$3742.91 égale le montant que le vendeur aurait reçu s'il avait reçu les versements de \$250 régulièrement pendant 11 ans. Au 1er octobre 1916 il aurait fallu lui donner une somme telle que s'il la plaçait à intérêts composés, à 6%, cette somme avec les intérêts formerait \$3742.91.

$$C(1+r)^n = C'$$

$$C \times 1.06'' = \$3742.91.$$

$$C \times 1.8983 = \$3742.91.$$

$C = \$3742.91 \div \$1.8983 = \$1971.72$ somme qu'il aurait fallu payer au 16 octobre 1916 pour liquider la dette par un versement unique. *Rép.*

Autrement: Soit C la somme unique à verser le 16 octobre 1916. immédiatement après que le 2e versement aura été fait. Soit a le versement annuel de \$250.

$$C(1+r)^n = \frac{a[(1+r)^n - 1]}{r}$$

$$C = \frac{a[(1+r)^n - 1]}{r(1+r)^n} = \text{Rép.}$$

$$C = \frac{250 [1.06'' - 1]}{.06 \times 1.06^{11}} = \frac{250 \times 0.8983}{06 \times 1.8983} = \frac{224.575}{.113898} = \$1971.72. \quad \text{Rép.}$$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à l'école

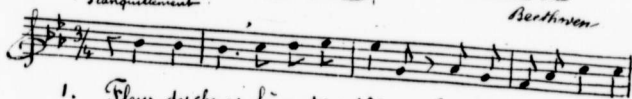
Le printemps va nous ramener les fleurs, et l'une des premières qui vont apparaître, c'est la petite marguerite ou pâquerette, et il convient de la chanter. Nous présentons donc à nos jeunes chanteurs un joli petit morceau dans lequel celui qui chante s'adresse à la petite fleur. Il est clair que, si l'on veut chanter avec goût, on doit comprendre ce que l'on chante; de là la nécessité de lire attentivement les couplets et de les étudier pour bien saisir le sens de ce qu'ils expriment, afin de pouvoir les *dire* en chantant avec l'expression convenable.

Dans le premier couplet, le chanteur invite la petite fleur à paraître, maintenant que les rigueurs de l'hiver sont passées et que toute la nature se réveille avec le retour du printemps. Dans le second couplet, le chanteur invite la petite pâquerette à la confiance, il ne la cueillera pas, elle peut rester en paix sur le chemin. Dans le 3e couplet, la pâquerette est invitée à conserver sa simplicité et sa vie sans éclat, sans chercher à imiter les autres fleurs qui charmeront le papillon par leur parfum et leurs riches couleurs. Dans le 4e couplet, le chanteur exprime le vœu que Dieu garde l'humble fleur jusqu'à la fin de la belle saison et la protège en détournant la faux du moissonneur. La brièveté de la vie est exprimée admirablement par ces mots "*Theure qui vient vite*", *l'autan ternit la fleur*, les premiers froids lui font perdre sa fraîcheur, et la font sécher et périr.

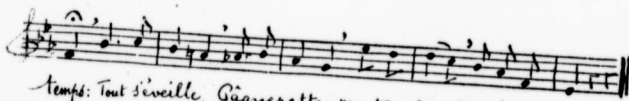
La mélodie de Beethoven est très expressive et s'adapte bien aux paroles. Nous avons mis, en haut de la portée, quelques virgules qui aideront à bien phraser et à respirer légèrement aux bons endroits. Le *point d'orgue* qui surmonte la première note de la seconde ligne indique un arrêt de la mesure, arrêt qu'il ne faut pas trop prolonger et après lequel on reprend le premier mouvement. On devra chanter tranquillement, ni trop vite ni trop lentement. C'est le sens bien compris de ce que l'on chante qui est le meilleur guide pour chanter ce joli petit morceau avec le goût et l'expression convenables.

H. NANSOT, *Inspecteur d'écoles.*

Pâquerette!

*Tranquillement**Mélodie de
Beethoven*

1. Fleur des champs, lève ta tête, Les frimas ont eu leur



temp: Tout s'éveille, Pâquerette, monte-toi, C'est le printemps!

- 2 -

- 3 -

Sous mes yeux, tu peux sourire;
Sois sans crainte de ma vie.
O fleurette que j'admire,
Reste en paix sur mon chemin!

Quand tes sœurs sur cette rive
Charmeront le papillon,
Toi, plus humble, plus craintive,
Cache-toi dans le sillon?

- 4 -

Jusqu'à l'heure, qui vient vite,
Où l'autan termit la fleur,
Dieu te garde, ma petite,
De la faux du moissonneur!

"La Tempérance"

Nos lecteurs connaissent cette vaillante petite revue qui lutte avec succès contre le monstre de l'ivrognerie. Elle mérite d'être répandue dans toutes les familles et aussi à l'école, où elle peut faire un bien incalculable. C'est ce qu'a compris la commission scolaire catholique de Montréal, qui vient d'abonner toutes les écoles sous son contrôle à "La Tempérance".

Nous souhaitons que ce beau geste soit imité par les autres commissions scolaires.

Au couvent d'Hochelega

Samedi, le 24 mars, l'Inspecteur général des écoles catholiques, accompagné de Madame Magnan, ancienne élève des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, a visité le couvent d'Hochelega, institution d'enseignement qui jouit à juste titre d'une grande renommée. Les visiteurs furent l'objet de la plus cordiale réception.

Cours de pédagogie

Le cours de pédagogie établi à la Maison-Mère de la Congrégation Notre-Dame, Montréal, remporte un succès inespéré. Deux fois le mois, de trois à quatre cents religieuses enseignantes se réunissent pour entendre des conférences pratiques sur l'enseignement.

Au Cercle Roy

M. le chanoine Thellier de Poncheville a traité de l'«Éducation» devant les membres du Cercle Roy, le 31 mars dernier, à l'Académie Commerciale du Plateau, Montréal. La séance fut présidée par M. l'abbé J.-N. Dupuis, aumônier du Cercle Roy. Au premier rang de l'auditoire, on remarquait M. J.-N. Perrault, Directeur-général des écoles catholiques de Montréal; M. Leblond de Brumath, Principal de l'Académie Commerciale; M. A.-C. Miller, Principal de l'École Olier; M. Yves Le Rouzès, président du Cercle Roy.

Nouvelle déclaration de guerre

Les États-Unis ont déclaré officiellement la guerre à l'Allemagne, vendredi, 6 avril 1917.

Retraite fermée au couvent de Sillery

Une retraite fermée pour les institutrices aura encore lieu cette année, du 20 au 24 août, au couvent de Sillery. Celles qui désirent profiter des avantages de cette retraite, sont priées d'adresser leur adhésion à Melle M.-Lse. Pepin, secrétaire de l'Association, 3 rue St-Augustin, Québec.

L'inspection médicale des écoles

Nous reproduisons du rapport de la Sixième Convention annuelle des «Services Sanitaires de la Province de Québec», tenue à Québec en septembre 1916, le compte-rendu d'une séance consacrée à l'inspection médicale des écoles:

RAPPORT DU COMITÉ SUR L'INSPECTION MÉDICALE DES ÉCOLES

Par Le Dr Arthur Simard, rapporteur

Lors de sa réunion de 1911, notre Convention a nommé un comité pour s'intéresser à la question de l'inspection médicale des écoles. Ce n'était pas une question aussi simple qu'elle paraissait. Le comité, dont je fais partie, a traité la question avec le Conseil de l'Instruction publique, qui a la direction des commissions scolaires. Il fallait nécessairement s'entendre avec le Conseil de l'Instruction publique pour faire avancer cette question. Subséquemment à l'entrevue du comité avec le Conseil de l'Instruction publique, ce dernier a accepté en principe l'inspection médicale des écoles.

Plus tard, le Conseil de l'Instruction publique demanda et obtint la passation d'un amendement à la loi scolaire(1) et de façon à ce que les commissions scolaires puissent employer certaines sommes d'argent pour faire l'inspection médicale. C'est là la situation présentement; l'arme est forgée, mais si l'arme est forgée, il ne faut pas, comme nous disions autrefois au collège, que nous en restions là, il faut qu'il se fasse quelque chose.

Eh bien, que peut-on faire? La Convention des services sanitaires a le mérite, et je le dis hautement, d'avoir mis cette question au jour, et d'en avoir fait faire les progrès que je viens de vous expliquer. Les commissions scolaires peuvent agir; mais elles n'en ont pas l'obligation. Par conséquent, maintenant que nous avons la législation voulue pour autoriser l'inspection, ça devient une question de persuasion. Il s'agit de persuader les commissions scolaires de dépenser certaines sommes d'argent pour faire l'inspection médicale des écoles, dans les limites de leur juridiction. Il s'agit d'aller voir les directeurs d'institutions, les instituteurs, les citoyens influents, les membres du clergé, afin qu'ils emploient toute leur influence sur les commissions scolaires pour les engager à dépenser une certaine somme modique, pour l'inspection médicale des écoles. C'est là la question.

Il ne faut pas mettre cette question là sous un jour un peu trop sombre. Ce n'est pas une dépense de millions. Il ne s'agit pas de créer un salaire à un médecin qui ne travaillera pas. Il ne s'agit pas non plus de séparer les enfants, de les soustraire à l'autorité paternelle. L'autorité paternelle reste intacte. Il ne s'agit que de nommer des médecins dépisteurs de maladies. Il s'agit d'aller à l'école et de dire, un tel ou un tel est malade, et, par conséquent, c'est le devoir du père de famille de le faire soigner. S'il ne veut pas, c'est son affaire; il le fera soigner par qui il voudra, par son médecin de famille ou par tout autre.

Ce que je voudrais, c'est que, au commencement de l'année, la commission scolaire appelle un médecin, (celui qu'elle voudra) pour faire l'examen des enfants. Si ce médecin découvre des enfants qui ont des maladies, qui ont des déficiences de vue, des oreilles, de la colonne vertébrale, etc., etc., ils les indique à l'instituteur ou institutrice et celle-ci avertira les parents, qui auront l'obligation morale de les faire soigner. Ce n'est pas difficile. Il suffit que le médecin, à tous les quinze jours, aille à l'école, et non pas seulement qu'à la fin de l'année, afin de voir quels sont ceux qui sont malades.

Quant aux maladies contagieuses que l'inspection médicale pourra dépister, la maîtresse d'école sera tenue d'appliquer les règles du bureau de l'Instruction publique.

Donc à l'heure actuelle, les commissions scolaires ont les pouvoirs nécessaires pour agir. Mais dans les campagnes, c'est assez difficile d'amener une commission scolaire à dépenser quelques dollars pour payer un médecin pour ses services aux écoles; mais cependant, avec de l'éducation, avec de la persuasion, je suis convaincu que cette proposition pourra être acceptée un peu partout et, insensiblement, on en verra les avantages. Lorsque nous nous réunirons l'année prochaine, peut-être dans deux ans, nous verrons dans la province de Québec, une foule de commissions scolaires qui auront déjà commencé à faire l'inspection médicale des écoles avec des résultats satisfaisants.

Le Président.— Nous avons le plaisir d'avoir avec nous, cet après-midi, l'Inspecteur général des écoles, M. C.-J. Magnan. Je serais très heureux de l'entendre sur cette question.

(1) Amendements à la loi scolaire, sanctionnés en mars, 1915:

"2563a.—Le Conseil de l'Instruction publique et l'un ou l'autre de ses comités sont autorisés à donner aux commissaires ou aux syndics d'écoles, chaque fois qu'ils le jugent à propos, les instructions nécessaires pour leur permettre de pourvoir, à la satisfaction du conseil et de l'un ou l'autre des comités, à l'inspection médicale de leurs élèves et de leurs écoles.

"2770a.—Les commissaires et les syndics d'écoles sont autorisés à pourvoir à l'inspection médicale de leurs élèves et de leurs écoles, sous la direction du Conseil de l'Instruction publique et de l'un ou l'autre de ses comités, et à faire les dépenses occasionnées par cette inspection.

Deux ou plusieurs commissions scolaires peuvent s'unir pour réaliser cette inspection, après en avoir obtenu l'autorisation du surintendant."

M. C.-J. Magnan.—Je ne m'attendais pas d'avoir l'honneur de dire quelques mots devant cette assemblée. Je suis venu à l'invitation de votre distingué secrétaire pour me renseigner, afin que, dans les limites de mes fonctions, je puisse aider le département de l'Instruction publique à mettre en vigueur le règlement qui a été adopté par le Comité catholique, il y a deux ans. Ce qu'on a dit cet après-midi me confirme de plus en plus de la nécessité d'une inspection médicale. Il y a eu des progrès de faits et je crois que les autorités scolaires ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté dans l'intérêt des enfants en acquiesçant à votre demande, formulée il y a cinq ans, ici même, dans l'hôtel de ville de Québec. J'assistais aux délibérations et je sais que, dans le temps, on avait de grandes craintes et on disait qu'on ne réussirait pas auprès des autorités scolaires. Cependant, avec les procédés délicats qui ont été employés et avec les bonnes raisons qu'on a données, les autorités ont acquiescé au principe de permettre, d'autoriser les autorités scolaires à pourvoir à l'inspection médicale des écoles. Ce n'est peut-être pas compris encore partout, mais c'est possible qu'on parvienne à des résultats par les moyens indiqués par les docteurs Sismard et Baudouin: par la persuasion, c'est-à-dire éclairer la population qui a beaucoup de bonne volonté. On comprend que le médecin doit être d'un grand secours pour les instituteurs et les institutrices, afin d'indiquer ceux qui ont besoin d'être traités spécialement, ceux qui sont anormaux, les enfants qui ont plus de difficulté à entendre ou à voir, pour leur donner les meilleures places, dans la classe, ainsi de suite. Je me ferai votre interprète, auprès du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. C'est encore à vous, messieurs les médecins, qu'incombe la tâche de convaincre la population. Vous avez l'autorité et la science, vous avez l'autorité technique voulue, et je crois que notre population est bien disposée.

Quant à l'organisation de cette inspection médicale, je crois que la question donnera lieu à des récriminations. Ici, comme à Montréal et à Lachine, je crois que la population sera anxieuse de savoir laquelle des autorités prendra la tâche en mains. Je crois que la cour mission scolaire intéressée dans l'inspection médicale demandera le concours du Bureau municipal d'hygiène, mais en laissant à la commission scolaire son autorité dans l'école. La commission scolaire aura recours au Bureau d'hygiène pour faciliter sa tâche.

Maintenant, est-il opportun d'introduire dans nos écoles le système des fiches sanitaires? je ne le crois pas. À la seule idée que les défauts physiques et les maladies de leurs enfants seront catalogués et affichés, peut-être les parents se révolteront. Ne vaudrait-il pas mieux commencer par les persuader de l'importance de l'examen médical des enfants—et ce, dans l'intérêt de ces derniers—et de les amener à seconder les efforts des maîtres et des maîtresses dans l'observation des lois de l'hygiène à l'école et dans la famille.

J'ai écouté avec grand intérêt la conférence du docteur Dubé sur la question des remèdes brevetés. J'ai assisté à des conférences faites par des médecins aux Gouttes de Lait où j'ai vu des milliers de femmes vivement intéressées. Ces choses font du bien. Eh bien, vous, messieurs les médecins donnez des conférences dans vos paroisses et la population s'y intéressera.

Je vous remercie encore une fois de l'honneur que vous me faites, et comptez sur mon concours: je le donnerai toujours avec beaucoup de plaisir.

Le Président.—La Commission scolaire de Québec est représentée ici, et nous aimerions à entendre son Président.

M. Morissette, président de la Commission scolaire de Québec: J'ai écouté avec plaisir et intérêt les conférenciers qui viennent d'adresser la parole. Je regrette qu'il y ait eu malentendu et qu'il n'y ait pas un plus grand nombre de révérendes religieuses éducatrices de nos écoles présentes ici, cet après-midi.

L'année dernière, la Commission scolaire de Québec a reçu une députation des médecins du district qui nous ont exposé les vues et surtout les demandes relativement à l'inspection médicale des écoles dans notre ville. Avant cette députation, certaines suggestions nous avaient été faites, mais dans tous les cas, après cette dernière députation, les suggestions, qui ont été faites par les médecins autorisés, nous ont porté à croire que la ville de Québec devrait suivre le mouvement.

La Commission scolaire de Montréal qui est très importante, beaucoup plus importante que celle de Québec, et qui a un budget considérable, a une organisation que je ne croyais pas aussi importante que celle que le docteur Laberge a décrite cet après-midi. Je crois, d'après ce qu'il

a dit, que le résultat est magnifique et très important à tous les points de vue. La Commission scolaire de Québec, comme les autres commissions scolaires du district, devrait prendre l'initiative. Je ferai part à mes collègues de ce que j'ai entendu cet après-midi. Il faut espérer que ces conférences seront publiées et que nous aurons ainsi l'avantage de relire les détails et les solutions apportées, afin de les mettre en pratique; c'est là le point important.

La Commission scolaire de Québec a fait un progrès assez remarquable depuis quelques années. Soyez assurés que, pour ma part, je serai l'interprète auprès de mes collègues, des heureuses suggestions que j'ai entendues faire cet après-midi.

Le Président.—Monsieur J.-N. Miller, secrétaire français du département de l'Instruction publique est ici et nous serions très heureux de l'entendre.

M. J.-N. Miller.—J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les délibérations de la Convention des services sanitaires et je félicite les membres de cette convention de leurs excellents travaux. C'est par une campagne active de propagande que l'on réussira à éclairer notre population sur la nécessité qu'il y a d'observer les règles de l'hygiène. Lorsque l'on aura réussi à faire comprendre cette question qui intéresse à un si haut point le bien-être et le bonheur de tous les habitants de notre province, on verra disparaître les préjugés qui existent en certains lieux et l'on obtiendra alors facilement les améliorations et les réformes demandées par la Convention des Services Sanitaires.

Celle-ci s'est adressée au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, il y a quelques années, au sujet de l'inspection médicale des élèves de nos écoles. Après avoir entendu le délégué de la Convention, M. le docteur Arthur Simard, le Comité catholique, à sa session du 3 février 1915, a recommandé au gouvernement d'amender la loi de manière à permettre aux commissions scolaires de pourvoir à l'inspection médicale de leurs élèves et de leurs écoles, et il a aussi adopté des règlements à cet effet.

Quelques corporations scolaires se sont prévalues de ces changements à la loi et aux règlements pour faire faire l'inspection médicale des élèves sous leur contrôle, et il y a lieu d'espérer que ce mouvement s'étendra avant longtemps à plusieurs autres municipalités.

Pour ce qui concerne le département de l'Instruction publique, il surveille activement la construction des écoles au point de vue hygiénique et il est disposé à donner tout son appui à la cause de l'hygiène, parce qu'il en comprend toute l'importance pour la prospérité de notre population.

Le Président.—Le révérend Frère Ulric nous fera-t-il le plaisir de nous adresser la parole ?

Frère Ulric.—Je vous prie de m'excuser, d'ordinaire les Frères ne font pas de discours en public; cependant je vais vous faire part d'une constatation faite depuis déjà longtemps: c'est que beaucoup de nos enfants dans les écoles ne sont pas vaccinés. A qui la faute? Je n'en sais rien; mais nous avons constaté ce fait il y a deux ans, dans la visite que M. le docteur Gosselin a faite chez-nous; beaucoup de dents cariées et beaucoup d'enfants qui n'étaient pas vaccinés.

Je ne sache pas qu'il y ait ici, à Québec, des bureaux où la vaccination gratuite se donne, et les parents ont toujours un peu de peine à trouver le sou pour faire cette dépense.

Feu le Dr. N.-E. Dionne

Un écrivain canadien de mérite, un chrétien sincère, est décédé à Québec, le 30 mars dernier: nous voulons parler de M. le Dr N.-E. Dionne, ancien conservateur de la Bibliothèque de la Législature. M. Dionne avait 69 ans.

Sa carrière d'écrivain a été très laborieuse, et c'est l'histoire du Canada qui a été particulièrement l'objet de ses travaux. Il laisse plusieurs volumes, entr'autres: *Jacques Cartier, Samuel de Champlain, La Nouvelle-France de Cartier à Champlain, Vie de C.-F. Painchaud, fondateur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, l'Œuvre de Monseigneur Forbin-Janson en Canada, etc., etc.*

M. Dionne collabora autrefois à notre revue. Nous le recommandons donc aux prières de nos lecteurs.

Mademoiselle Odélie Ferland

Une ancienne institutrice de grand mérite, Mlle Odélie Ferland, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le premier avril dernier. Elle avait consacré vingt ans de sa vie à l'enseignement où elle s'était dépensée au service de l'enfance. Il y a quelques années, elle fit un voyage en Europe et en Terre Sainte. Depuis sept ans, sous le pseudonyme de RITA, elle collaborait à la page du "Foyer" de *L'Action Catholique*.

Excellente chrétienne, Mlle Ferland a donné partout le bon exemple; ceux qui l'ont connue conserveront d'elle le meilleur souvenir et se feront un devoir d'y penser dans leurs prières.

Feu M. L'abbé Roy

M. l'abbé J.-H. Roy, curé de Saint-Georges-de-Windsor, est décédé au commencement du mois dernier, à l'âge de 69 ans. M. Roy fut supérieur du séminaire de Sherbrooke de 1887 à 1899; il fut aussi nommé membre du Bureau central, lors de l'établissement de cette institution, en 1898. Il n'a occupé ce poste que durant deux ou trois ans.

M. l'abbé Roy est l'auteur d'une *Arithmétique commerciale anglaise* à l'usage des collèges commerciaux.

Où faire relier "L'Enseignement Primaire"

L'article 227 des Règlements du Comité catholique, paragraphe 23, fait un devoir aux commissions scolaires de conserver avec soin *L'Enseignement Primaire*. Le meilleur moyen de conserver cette revue, c'est de la faire relier chaque année, tel que le demande M. le Surintendant. Un excellent relieur de Québec, M. Jérémie Richard, 31, rue Sault-au-Matelot, s'est fait une spécialité de relier *L'Enseignement Primaire*. Nous recommandons cette maison aux commissions scolaires et aux maisons d'éducation.

Littérature Française

BOSSUET ET LACORDAIRE ACADÉMICIENS(1)

Ce n'est point rebaisser l'aigle de Meaux que de lui donner le titre d'académicien incomparable. Après la création du langage, qui fut l'œuvre de Dieu, la plus belle création de l'homme, c'est celle des langues. Aussi Bossuet eut pour la formation de la nôtre des sollicitudes tendres, et il surveilla son enfance plus encore que celle du dauphin. "Il ne convient pas, disait-il, de confier des actions immortelles à des langues changeantes." (2) En conséquence, tandis que l'Académie fixe les règles d'un beau, lui en compose les modèles. Moment solennel dans notre histoire littéraire, Messieurs! car le style, qui n'est souvent, aujourd'hui, qu'un travail d'imitation, sous la plume du grand écrivain, était une création de tous les instants. Bossuet ouvrait les lèvres, et la belle langue de France naissait; et de même qu'Adam sortit homme parfait du sein de Dieu, la langue s'échappa de la bouche de son premier père dans un état de maturité et de splendeur qui n'a pas été dépassé.

Reposons-nous ici, Messieurs, dans une pensée consolante. Bossuet, Pascal, Corneille, tous les ancêtres de la langue française furent de grands croyants. Notre langue ressemble à des

(1) Reproduit de *Mois littéraire et Pittoresque* de Paris.

(2) Discours de réception à l'Académie.

enfants de pieuse famille qui ont bien commencé et qui finiront de même, en vertu d'une pente originelle plus forte que tous les vertiges mauvais. Aussi c'est en vain que Voltaire lui apprend à blasphémer: un jour, elle se rappelle les louanges qu'elle rendait à Dieu dans son berceau, et Château-briand la ramène en pénitence aux autels du vrai Dieu.

Et, pour en revenir à Bossuet, permettez-moi une hypothèse qui renferme à la fois un tableau et une leçon. Au moment où les scribes de la société moderne, s'apercevant que la tunique du Christ pouvait être vendue cher, nous crient de toutes parts: "Que me donnerez-vous et je vous le livrerai?" imaginez l'évêque de Meaux descendant de ce Sinai de la pensée française qu'il occupe, et s'avancant, l'auréole au front et la tradition de dix-huit siècles dans la tête, au milieu de cervolains laboratoires du *criticisme* contemporain. Comme, à l'aspect de tant de superbe et de frivolité dansant autour du veau d'or, le nouveau Moïse aurait dû briser les tables de sa loi! car ce n'était point la peine de mettre au monde une si noble langue pour des auteurs qui devaient la déshonorer, ni pour des lecteurs qui font aux scandales de la littérature des vogues plus bruyantes qu'à ses chefs-d'œuvre.

Entre Bossuet et Lacordaire, la chaire a fait tant de largesses à l'Académie. Messieurs, que je n'ose pas les énumérer, de peur d'avoir l'air de me complaire dans ma généalogie. A proprement parler, nul contemporain n'est comparable à l'auteur de l'*Histoire universelle*. Cependant un besoin impérieux de rapprochements à défaut de ressemblance, nous pensons au P. Lacordaire après avoir nommé Bossuet. Celui-ci est le génie le plus complet et le plus universel des temps modernes; Lacordaire, plus développé dans le sens de l'élévation que de l'équilibre, ressemblant plus complaisamment par la main de l'artiste que la base. Bossuet a la simplicité de l'antique dans sa splendeur littéraire; Lacordaire, antique par le caractère, mais moderne par la forme, n'a pas dédaigné ces excès de coloris que laissa tomber sur notre littérature la palette exubérante de Château-briand. Ajoutons cependant que le second a tiré de la langue des notes magiques qu'elle n'avait pas encore rendus, et qu'il a égalé le premier par la puissance oratoire, par la fierté du génie et par la dignité de la vie. C'est pourquoi, quand l'esprit parcourt les annales de l'éloquence évangélique aux deux derniers siècles, en descendant de Bossuet, la plus haute cime qu'il rencontre, c'est la tête inspirée de l'illustre Dominicain.

Comme il était beau, à son apogée, l'immortel conférencier de Notre-Dame, avec ses airs de révélateur et sa triple auréole de grand homme, de religieux et de saint! Le premier tressaillement que nous éprouvâmes à cette voix est une date impérissable dans l'histoire de nos émotions. Aussi Lacordaire ressemble à ces héros légendaires que l'imagination publique croit revoir partout, même après leur mort.

Quand il fut au midi de sa course, et que l'astre, n'ayant plus de rayons à recevoir, ne pouvait répandre, le Père Lacordaire tourna vers l'Académie un regard saintement ambitieux. Jusque-là il avait fait descendre l'Institut, respectueux et étonné, au pied de sa chaire. Pour compléter sa tâche, il lui restait une victoire à remporter sur son siècle: c'était de faire monter la bure dominicaine à l'Institut. Son discours a été contesté, la noblesse de son dessein n'a pu l'être. Arrivé sur ces sommets, il prit d'une main la foi du XIII^e siècle, de l'autre les progrès du XIX^e siècle; il bénit cette alliance, ainsi que le laboureur s'assoit au bout de son sillon, il rentra dans le repos de sa vieille abbaye, non sans avoir jeté vers les tours de Notre-Dame un dernier regard où se montraient déjà les signes précurseurs du dernier soupir.

P. CAUSSETTE.

Association des institutrices de Montréal

L'assemblée générale de l'Association des Institutrices catholiques de Montréal aura lieu le 18 de mai, à l'Académie Marchand, 161 rue Berri, à l'issue d'une messe qui sera dite à 8 1/2 heures, à l'église Notre-Dame de Lourdes, aux intentions des membres de l'Association.

J. MOQUIN.

Secrétaire.

Ouvrage pédagogique

GRAMMAIRE DE LANGUE FRANÇAISE, par une réunion de professeurs.—Édition conforme à la nouvelle nomenclature grammaticale. Publiée à Tours et à Paris par les maisons Mame et de Gigord. Nous remercions qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire de ce magnifique cours supérieur de langue française. Cette grammaire contient, en outre des définitions et des règles, l'historique sommaire de la langue, l'explication par leur histoire d'un grand nombre d'expressions, de locutions et de règles; une étude sur la formation et les éléments des mots; un traité d'analyse grammaticale et logique, de ponctuation, d'orthographe d'usage, de prononciation.

Un vol. in-12 cartonné. Prix: 0.90 sous. En vente chez J.-P. Garneau, libraire, Québec.

Retraite fermées

Des retraites fermées seront prêchées cette année, chez les R. R. S. S. de St-Joseph de St-Vallier, à Québec, (Chemin Ste-Foy).

1ère, du lundi 9 au vendredi 13 juillet, pour les institutrices et autres jeunes filles.

2me, du lundi 16 au vendredi 20 juillet " " " "

3me, du lundi 23 au vendredi 27 juillet " " " "

4me, du lundi 30 au vendredi 3 août, pour les dames.

Le nombre des places étant limité, les personnes qui désirent faire une retraite doivent envoyer, d'avance et le plus tôt possible, leurs noms et la date choisie au: Couvent de St-Joseph, 70, Chemin Ste-Foy, Québec.

La pension est de \$4.00, tous frais compris, du lundi soir à 7 heures, au vendredi matin, après le déjeuner.

L'heure est des plus graves

Nous lisons dans le *Droit* d'Ottawa, du 12 avril dernier:

"L'assemblée législative de Toronto vient de voter en troisième délibération le projet de loi autorisant le conseil des ministres à nommer une seconde commission gouvernementale, et en seconde délibération, celui qui refuse à la commission des Ecoles Séparées d'Ottawa le pouvoir de recourir contre l'ancienne commission pour recouvrer les fonds dépensés injustement.

"Cet événement politique ne nous surprend pas, car il n'est qu'un détail dans l'exécution des plans tracés pour la destruction complète et rapide de la langue française dans Ontario et dans toutes les provinces du Canada. Nous pouvons dire aujourd'hui que c'est bien là le but de toute la persécution scolaire actuelle, car nous en avons les preuves irrécusables. Plus nous démontrons que le règlement 17 est l'instrument le plus efficace pour l'abolition de notre langue, plus nous donnons de courage aux partisans de ce règlement.

"Cependant, il y a une leçon à tirer de cet événement et c'est l'union intime des deux partis politiques dans la consommation de cette double injustice qui nous la donna.

L'art et l'or

Ces deux mots n'ont pas d'autre parenté qu'une certaine ressemblance de son, et ne désignent nullement des choses inséparables. La richesse et l'amour du beau sont sans doute des dons qui s'appellent, mais ils ne sont pas très intimement liés. L'opulence s'associe quelquefois au mauvais goût, tandis qu'une personne d'une condition modeste peut se créer un milieu esthétique. L'all-

ance la plus regrettable est évidemment celle de la richesse et d'un goût défectueux: dépenser beaucoup pour se procurer de la laideur, n'est-ce pas pitoyable? Cela se voit néanmoins trop souvent. Comment faire pour ne pas tomber dans ce défaut? Se former le goût. Mais comment se former le goût? En fréquentant des personnes qui ont le discernement du beau, en lisant des livres sur l'art et l'esthétique.

Un de ces livres a été publié l'année dernière, à Montréal. Il est intitulé *L'Art Ornemental*. Pourquoi ne pas vous le procurer? Il ne déparera pas votre bibliothèque, car il a une reliure élégante; et si vous désirez vous défaire de votre camelote, améliorer votre "home", ce printemps, n'hésitez pas: en achetant ce livre, vous aurez fait un pas vers l'art sans diminuer notablement votre or.

C'est aussi l'époque où l'on fait l'achat des livres de récompense; or peu d'ouvrages sont plus utiles et plus attrayants que celui-là: il est abondamment illustré, relié en percaline, avec dessin spécial, et compte 226 pages, 7½ x 9 » imprimées sur beau papier. Les élèves qui le recevront comme prix ne pourront manquer d'en être satisfaits.

A. LEBEAU

275e Anniversaire de la fondation de Montréal

Le 18 mai 1642, M. de Maisonneuve et ses pieux compagnons jetaient les fondations de Ville-Marie, devenue Montréal.

Feu M. H.-O. Doré

L'ancien principal de l'École Champlain, Montréal, est décédé en cette ville mardi, le 17 avril, à l'âge de 82 ans. M. Doré a enseigné pendant cinquante-six ans: il fut principal de l'École Champlain 32 années durant. M. Doré a rempli noblement une longue et utile carrière. Homme de devoir, il fut un modèle pour la jeunesse à laquelle il s'est dévoué avec zèle. Ses anciens élèves ne l'oublieront pas dans leurs prières, nous en avons la conviction.

Nouveaux inspecteurs d'écoles

Par un arrêté-en-conseil en date du 17 avril 1917, M. Émile Gosselin, instituteur, a été nommé inspecteur pour le nouveau district formé d'une partie des districts d'inspection de MM. Dubeau, L.-P. Goulet, Guay et Côté.

Par un arrêté-en-conseil en date du 18 avril 1917, M. Rodolphe Maltais, instituteur, a été nommé inspecteur d'écoles en remplacement de M. Léopold Langlois, démissionnaire.

Nos félicitations aux deux nouveaux titulaires.

Mort de Mère Marie de l'Enfant-Jésus

UNE CONTEMPORAINE DE S'EUR / AMELIN S'ÉTEINT AU MONTANA, A L'ÂGE DE QUATRE-VINGT-ONZE ANS

Nous avons lu avec intérêt dans "Le Devoir" du 15 avril dernier, la note qui suit:

La communauté des Sœurs de la Providence est en deuil par suite de la mort, survenue le 11 de ce mois, à la mission St-Ignace, dans le Montana, de Mère Marie de l'Enfant-Jésus, (née Perféte Dufort), une des plus anciennes sœurs missionnaires de la Congrégation.

Elle était née à Boucherville, le 20 mars, 1826. A l'âge de 22 ans, le 28 septembre 1848, mademoiselle Dufort faisait son entrée au noviciat des Sœurs de la Providence, où elle fit sa profession religieuse le 3 août, 1850. Les quatorze premières années de sa carrière religieuse furent consacrées aux œuvres de charité dans les diverses maisons que l'Institut de la Providence dirigeait alors à Montréal.

En 1863, les RR. PP. Jésuites de la Mission St-Ignace, Montana, avaient fait appel à la communauté de la Providence, demandant une petite colonie de sœurs pour leur mission sauvage des Pend-d'Oreilles et des Têtes-Plates. Sœur Marie de l'Enfant-Jésus s'offrit aussitôt à ses supérieures, et aux premiers jours de l'été de 1864, la nouvelle missionnaire se rendait au Port Vancouver, Washington; c'est de ce dernier endroit que Mère Marie de l'Enfant-Jésus en qualité de supérieure, et trois autres sœurs entreprirent le voyage périlleux des Montagnes Rocheuses. Après un mois, les voyageuses arrivaient à la Mission St-Ignace: c'est là que Mère Marie de l'Enfant-Jésus devait dépenser les énergies de son cœur d'apôtre. Durant une période de cinquante-deux ans, la bonne Mère vécut au milieu de ses chers sauvages, leur prodiguant toutes les tendresses de son âme.

C'est dans le cimetière de la Mission St-Ignace, auprès de ses sauvages, que Mère Marie de l'Enfant-Jésus a voulu dormir son dernier sommeil. La vénérable Mère laisse, dans la communauté de la Providence, une sœur religieuse, sœur Rose de Lima, âgée de 88 ans, dont 70 passés au sein l'Institut: toutes deux étaient contemporaines de la fondatrice, Mère Gamelin.

Mère Marie de l'Enfant-Jésus était la sœur de M. Eucher-B. Dufort, de St-Hyacinthe, décédé il y a quelques années, à l'âge de 90 ans.

Industrie et éducation

Sous ce titre, la *Semaine Religieuse* de Québec (29 mars) a publié les judicieuses réflexions qui suivent:

On a dit que c'est l'école primaire d'Allemagne qui a gagné contre la France la guerre de 1870 et que l'école professionnelle donne présentement à l'empire germanique cette étonnante force de résistance dans la guerre actuelle. Pour inexacte que puisse être cette formule simple—en réalité, la cause est plus complexe—elle n'en émeut pas moins, en Angleterre, le corps enseignant.

C'est pourquoi le récent congrès annuel des écoles publiques anglaises a provoqué d'intéressants échanges de vues. Ces écoles publiques sont les grands collèges dont plusieurs ont une existence et une réputation historiques. Préoccupés donc de l'immense effort scientifique nécessité par la guerre actuelle, nombre de professeurs ont exprimé la crainte que les sciences physiques ne fussent pas suffisamment enseignées au collège ou au "high school." Ils étaient prêts à faire main basse sur les vieilles traditions classiques et littéraires, au profit de cette éducation plus exclusivement technique. Faisons comme l'Allemagne, disaient-ils. En fait, les statistiques officielles prouvent qu'une plus grande proportion d'élèves qu'en Angleterre, font en Allemagne leur cours classique au complet et n'attaquent qu'après cela le cours des sciences physiques. Les extrémistes n'en soutenaient pas moins avec vivacité que l'ancien état de choses devait être totalement changé et le développement classique de l'élève ne reposer que sur l'étude des sciences mécanique, électrique et chimique, si l'on voulait faire

faire aux industries de l'Empire Britannique quelque progrès. Telle était notamment la thèse du président même de la conférence, le Rév. J.-R. Wynne-Edwards, directeur de l'École de grammaire de Leeds.

La réplique vient d'où, semble-t-il, on ne devait guère l'attendre. Il y avait là, un M. W.-L. Hickens, gérant de la puissante maison industrielle Cammell, Laird & Company qui emploie, en cinq centres différents, toute une armée d'ouvriers à la construction de navires de guerre. Ce monsieur jeta une douche d'eau froide sur l'ardeur réformatrice de nos professeurs. Le meilleur moyen, dit-il en substance, de former des mécaniciens, des ingénieurs compétents, vraiment aptes à faire progresser l'industrie, nous l'avons expérimenté, c'est de prendre des jeunes gens de seize à dix-sept ans, qui ont reçu au préalable une bonne éducation, et de les mettre en apprentissage à l'usine ou à l'atelier de dessin. Nous n'avons rien à gagner, au point de vue industriel, en prolongeant de deux années le stage scolaire dans le seul but de donner à l'élève une formation technique. Cela est à recommencer lorsque le jeune homme entre à l'usine. Nous aimons mieux plutôt, si le talent de ce jeune homme promet, lui faire suivre un cours scientifique dans une université, après qu'il a subi l'épreuve de l'atelier. Tout ce que nous demandons, à vous éducateurs, c'est d'apprendre à l'enfant comment s'instruire et comment vivre. Donnez-lui la vigueur morale, formez son caractère, faites l'éducation de sa volonté, c'est là le principal. Mettez en valeur, développez, nous le voulons bien, son aptitude aux langues, aux mathématiques, aux sciences physiques. Mais peu nous importe qu'il ait pris cette souplesse intellectuelle en apprenant le français, le latin, le grec, ou l'allemand.

Le grand industriel exprimait alors son regret de voir la tendance de l'éducation moderne à négliger les principes *fondamentaux de l'éducation* pour ne donner d'importance qu'à une érudition de surface, un vernis de science.

"L'exclusive préoccupation des parents est que leurs enfants apprennent vite à gagner de l'argent. Sa vie religieuse et son train de vie quotidien d'écolier sont séparés en deux compartiments étanches; et le seul code d'honneur qui régleme sa conduite ne lui vient pas de la formation religieuse (qu'il n'a pas), mais des lois du cricket et du foot-ball." Puis, faisant allusion aux troubles économiques et sociaux dont souffre son pays, M. Hickens ajoutait: "La grande cause de tout cela, c'est le manque d'éducation, ou, ce qui pis est, une éducation faussée".

Et il concluait ainsi ses remarques dont l'intérêt et la justesse n'ont pas besoin, je pense, d'être soulignés: "La grande tendance de nos jours est de *commercialiser* notre éducation, d'en faire une affaire payante, de la dévouer exclusivement au culte du dieu de la richesse et de ne faire ainsi que nous qu'une tourbe de faiseurs d'argent. Qui donc irait soutenir que ce soient là les vraies bases de l'éducation?"

Et dire que c'est un industriel, qui parle ainsi! le représentant d'une des plus grandes firmes d'industrie véritablement scientifique d'Angleterre.

Précieux témoignage que rend ce non-catholique aux méthodes d'éducation employées de tout temps, partout, dans toutes nos maisons d'enseignement, dans toutes nos maisons d'éducation catholiques. Nous y apprenons "comment vivre et comment nous instruire" non pas par la préparation à tel ou tel moyen de faire de l'argent, mais par une formation religieuse qui édifie notre vouloir et de vraies études classiques qui développent l'intelligence, la cultivent et l'assouplissent.

Page littéraire

LE MOULIN

Je connais un moulin solitaire et très vieux,
Qui cache sa blancheur au fond d'une vallée;
De loin on le devine à la lente fumée
De son toit; de plus près à son ron ron joyeux

Et j'aime ce moulin tranquille, en robe blanche!
Il a l'air, quand je vais le voir, très accueillant:
Le meunier m'aperçoit et vient à moi, tout blanc,
Fardé comme Arlequin par un soir de dimanche.

Je m'attarde souvent sous ce vieux toit tremblant,
A regarder crouler la neige des farines,
Neiges de pur froment, neiges bonnes et fines,
Doucees à voir glisser comme un ruisseau d'argent.

Le meunier, près de moi, fume sa pipe et jase;
Parfois, quand je suis las, je m'assieds sur un sac,
J'écoute le moulin fredonner son tic tac,
Jusqu'à ce que le ciel à l'horizon s'embrace.

Le couchant apparaît à la vitre. Soudain
Sous ses rouges reflets la farine s'irise,
Je reprends mon chemin alors dans la nuit grise.
Écoutant "tic-taquer" le cœur du vieux moulin.

A. BOURGOIN.

La chemise d'un homme heureux

Un tzar étant malade dit: "Je donnerai la moitié de mon royaume à celui qui me guérira."
Alors tous les savants se réunirent et tinrent conseil. Ils ne trouvaient aucun moyen. Enfin un
des savants déclara qu'il était possible de guérir le tzar:

"Si l'on trouve sur terre un homme heureux, qu'on lui enlève sa chemise et que le tzar la mette, il sera guéri," dit-il.

Le tzar fit chercher dans son empire un homme heureux; mais on n'en trouvait pas; tous se plaignaient de quelque chose.

Un soir, très tard, le fils du tzar, en passant devant une pauvre chaumière, entendit quelqu'un s'écrier. "Dieu soit béni! J'ai bien travaillé, bien mangé, et je vais me coucher; que me manque-t-il?" Le fils du tzar fut rempli de joie. Il donna l'ordre d'aller sur-le-champ prendre la chemise de cet homme, et de lui donner en échange tout l'argent qu'il demanderait.

Malheureusement, l'homme heureux était si pauvre qu'il n'avait pas de chemise.

Littérature canadienne

(EXTRAIT DU DISCOURS DE SIR LOMER GOUIN, AU CONGRÈS DE LANGUE FRANÇAISE)

La cité de Québec a été choisie pour être le siège des réunions de ce congrès. Certes, on ne pouvait faire meilleur choix: Québec fut le *berceau* de notre race et de notre langue.

C'est à Québec par Cartier et par Champlain, que fut d'abord parlé le français; c'est de Québec que partirent tous les saints missionnaires qui allaient porter, dans notre langage, la parole de paix et d'amour aux sauvages. C'est de Québec encore que partirent les explorateurs fameux qui parcoururent le nouveau monde en tous sens et qui, avec les missionnaires, ont été les grands apôtres de la civilisation française en Amérique.

C'est ici, sur le sol que nous foulons, que Montcaim mourut en soldat pour conserver aux Canadiens le drapeau, les institutions et la langue de la France.

Québec est encore *le cœur* de la race. Franco-Américains, Canadiens français, sachez-le bien, quand vous luttez pour la cause de notre cher parler, Québec, de loin, vous crie: Courage!

Quand vous vous réjouissez, Québec se réjouit avec vous, et lorsque vous remportez une victoire, si modeste soit-elle, sur le vieux rocher de Québec il y a des milliers de cœurs qui battent contents

C'est ici qu'ont germé les grands mouvements qui ont assuré l'avenir de notre langue. L'Université Laval, cette excellente institution canadienne, est la preuve de l'activité qu'ont dépensée les meilleurs amis du verbe français pour sa conservation dans ce pays.

Ah! cette langue que nous avons appris à bégayer sur les genoux de notre mère, elle est bien digne des sacrifices que nous pouvons faire pour elle!

LOMER GOUIN.

Enquête agricole

Le Bureau des Statistiques de la province de Québec, placé sous la direction de l'honorable Jérémie-L. Décarie, secrétaire provincial, entreprendra, au mois de juin prochain, de faire une enquête agricole dans tous les districts ruraux.

Dans tous les pays civilisés, on fait aujourd'hui de semblables inventaires afin de bien connaître les ressources naturelles, et la province de Québec ne saurait se soustraire à ce devoir.

Aussi, le Bureau des Statistiques de Québec, fondé depuis quelques années seulement, est déjà en mesure d'organiser une enquête aussi considérable que celle de la production agricole et du nombre des animaux de la ferme.

Pour faire un succès de cette entreprise, il est entendu que l'on fera appel au personnel enseignant des écoles rurales: des questionnaires seront adressés aux titulaires des écoles avec instruction de les faire distribuer aux cultivateurs, vers le 15 de juin prochain. Quelques jours plus tard, ces feuilles seront retournées à l'école de l'arrondissement, puis adressées au *Bureau des Statistiques de Québec*, par l'instituteur ou l'institutrice.

Ce projet a reçu l'approbation du Gouvernement de cette province.

Le prochain numéro de *L'Enseignement Primaire* contiendra d'autres renseignements à ce propos.

G.-E. MARQUIS,

Chef du Bureau des Statistiques.

Epargnons le pain

Les enfants sont grands gaspilleurs de pain. L'école doit leur apprendre à le ménager, surtout par les temps difficiles que nous traversons. En vue de la famine qui menace le monde, rappelons souvent aux enfants qu'ils doivent absolument éviter de gaspiller le pain.

Fête des Arbres

Le gouvernement, par arrêté en conseil, a fixé la Fête des Arbres au 3 mai, pour la région de Québec et au 10 de mai, pour la région de Montréal. Les commissaires, les instituteurs et les institutrices se feront sans doute un devoir de célébrer pratiquement cette fête civique en ornant les terrains scolaires de nouvelles plantations. Les démonstrations doivent être faites en présence des élèves, intéresser même ces derniers au travail de la plantation, qui doit être précédé des explications nécessaires.

"Au service de mon pays"

SOUSCRIPTIONS AUX DISCOURS ET CONFÉRENCES DE M. C.-J. MAGNAN

Toutes les maisons d'éducation et les commissions scolaires qui se proposent de souscrire à l'ouvrage qui publiera bientôt M. Magnan sont priés de nous envoyer au plus tôt leur bulletin de commande.

Déjà plusieurs écoles, couvents, académies et commissions scolaires ont bien voulu accorder leur sympathie à une entreprise que nous jugeons opportune et utile.

L'honorable Premier Ministre, Sir Lomer Gouin, veut bien honorer l'ouvrage d'une lettre-préface.

Les éditeurs:

DUSSAULT & PROULX, Enrg.,
30, rue Garneau,
Québec.